



# Bulletin Officiel

N°6410 Jeudi 05 Août 2021

[www.cmf.tn](http://www.cmf.tn)26<sup>ème</sup> année

ISSN 0330 – 7174

## AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19 2

## AVIS DES SOCIETES

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS -SOTETEL- 3

### COMMUNIQUE DE PRESSE

AeTECH 5

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

AMEN TRESOR SICAV 6

### EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS APE

EMPRUNT SUBORDONNE BIAT 2021-1 7

## ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

## ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (*mise à jour en date du 03/05/2021*)

## ANNEXE III

### INFORMATIONS POST AGO-AGE

- DELICE HOLDING AGO
- DELICE HOLDING AGE

## ANNEXE IV

### ETATS FINANCIERS ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2020

- AMEN TRESOR SICAV

## ANNEXE V

### SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 JUIN 2020

- INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV
- LA GENERALE OBLIG-SICAV

**COMMUNIQUÉ DU CMF**

**TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS  
SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19**

**Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.**

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID 19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID 19.

<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**

**Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications -SOTETEL-**  
Siège social : Rue des Entrepreneurs Z.I Charguia II, BP 640 -1080 Tunis

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SOTETEL » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2021.

(en kDT)

Designation	2 <sup>ème</sup> trimestre			1 <sup>er</sup> semestre			2020
	2020	2021	Δ en %	2020	2021	Δ en %	
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>6 945</b>	<b>9 066</b>	<b>30,5%</b>	<b>13 289</b>	<b>17 353</b>	<b>30,6%</b>	<b>32 710</b>
Ventes, travaux & services	6 803	8 856	30,2%	13 009	16 979	30,5%	32 012
- Chiffre d'affaires local	6 536	8 740	33,7%	12 384	16 606	34,1%	30 725
- Chiffre d'affaires export	267	116	-56,5%	625	373	-40,3%	1 286
Autres produits d'exploitation	142	209	47,9%	280	374	33,3%	699
<b>Charges d'exploitation (*)</b>	<b>7 391</b>	<b>8 627</b>	<b>16,7%</b>	<b>15 224</b>	<b>16 598</b>	<b>9,0%</b>	<b>34 719</b>
Achats consommés	2 870	4 281	49,2%	6 059	7 928	30,8%	15 202
Charges du personnel	3 531	3 388	-4,1%	7 198	6 894	-4,2%	15 310
Autres charges d'exploitation	991	958	-3,3%	1 967	1 777	-9,7%	4 208
<b>EBITDA</b>	<b>- 447</b>	<b>439</b>	<b>-</b>	<b>- 1 935</b>	<b>755</b>	<b>-</b>	<b>- 2 009</b>
Produits financiers	-	216	-	195	424	-	11 918
Charges financières	410	345	-16,0%	745	762	2,3%	1 521
Autres gains	-	-	-	8	249	-	283

(\*) Hors dotations aux amortissements et aux provisions

**NB : Les indicateurs d'activité publiés ci-dessus sont issus de la situation comptable avant audit, arrêtés selon les mêmes principes et méthodes comptables.**

**Commentaires :**

Les indicateurs d'activité de Sotetel relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2021 font ressortir les faits marquants suivants :

**1. Revenus :**

- Des produits d'exploitation de 9 066 kDT, en hausse de 30,5% par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020 et ce malgré le maintien des mesures de confinement sanitaire et les restrictions des déplacements liées à la pandémie Covid-19 ;
- Un chiffre d'affaires local de 8 740 kDT, en hausse de 33,7% par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020 ;
- Un chiffre d'affaires à l'export de 116 kDT contre 267 kDT en 2020, soit une baisse de 56,5%. Cette diminution provient essentiellement des mesures de confinement dans les pays cibles et des perturbations dans les déplacements à l'international ainsi que des difficultés rencontrées pour l'obtention des permis de travail pour nos techniciens en France.

## 2. Charges d'exploitation :

- Des charges d'exploitation de 8 627 kDT, en hausse de 16,7% par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020 vs une hausse de 30,5% des produits d'exploitation durant la même période ;
- Des achats consommés de 4 281 kDT, en hausse de 49,2% par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020 ;
- Des charges de personnel de 3 388 kDT, en baisse de 4,1% par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020, liée à l'effet du plan social achevé fin 2020 ;
- Les autres charges d'exploitation de 958 kDT, en baisse de 3,3% par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020.

## 3. EBITDA :

Un EBITDA positif de 439 kDT au 2<sup>ème</sup> trimestre 2021 vs un EBITDA négatif de -447 kDT une année auparavant, malgré les effets des vagues successives de la pandémie.

## 4. Divers autres faits marquants :

- Des produits financiers de 216 kDT (Produits des placements) ;
- Des charges financières de 345 kDT, en baisse de 16% par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020.

**AVIS DES SOCIÉTÉS (\*)**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Société Advanced e-Technologies « AeTECH »**

**Siège social : Z.I Ariana Aéroport 03 Rue des Métiers, Charguia II 2035 Tunis Carthage**

**Identifiant Unique: 773418W**

**Prolongation du délai de dépôt des candidatures pour le poste d'administrateur indépendant au conseil d'administration de AeTECH**

Il est porté à la connaissance des candidats pour le poste d'un administrateur indépendant au Conseil d'Administration de la société AeTECH que le délai de dépôt des candidatures prévues pour le 31 Juillet 2021 est prolongé au 31 Août 2021 et les autres dispositions prévues à l'annonce du 07 Juin 2021 restent inchangées.

---

*\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

---

2021- AS -1035

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**AMEN TRESOR SICAV**  
SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE  
Agrément du CMF n°05-2005 du 16 février 2005  
Siège Social : 150, Avenue de la Liberté- 1002 Tunis

Le Conseil d'Administration de AMEN TRESOR SICAV invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra **le vendredi 27 août 2021 à 10 H30**, au siège d'AMEN INVEST sis à l'Immeuble AMEN BANK -Tour « C »- Avenue Mohamed V- 1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020 ;
- 2/ Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2020 ;
- 3/ Approbation des états financiers de l'exercice los au 31 décembre 2020 ;
- 4/ Approbation des conventions réglementées ;
- 5/ Quitus aux Administrateurs ;
- 6/ Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;
- 7/ Nomination et renouvellement de mandats d'administrateurs ;
- 8/ Ratification de la cooptation d'un administrateur ;
- 9/ Fixation des jetons de présence ;
- 10/ Information des fonctions de Direction occupées dans d'autres sociétés par les Administrateurs et le Président Directeur Général.

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE**  
**SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**



**BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE**

**BIAT**

**SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 178.500.000 DINARS**  
**SIEGE SOCIAL : 70-72, AVENUE HABIB BOURGUIBA - TUNIS**

**Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné**  
**« Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » de 90 000 000 DT susceptible d'être porté à**  
**120 000 000 DT**  
**sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**

**Décisions à l'origine de l'émission :**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 03 juin 2020 a autorisé l'émission par la Banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés pour un montant global maximum de 500 millions de dinars sur une période de trois ans et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Par ailleurs, il est à signaler que l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 23 avril 2021 a décidé d'augmenter à 950 millions de dinars le montant global maximum, autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 03 juin 2020, pour l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés.

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 10 mars 2021, a décidé d'émettre au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021, un emprunt obligataire subordonné, sans recours à l'appel public à l'épargne, d'un montant de **90 MD** susceptible d'être porté à un maximum de **120 MD**.

Le Conseil d'Administration a également délégué les pleins pouvoirs au Directeur Général de la Banque pour procéder à l'émission de cet emprunt et en arrêter les conditions et modalités en fonction des conditions du marché.

Usant à son tour de ces pouvoirs, le Directeur Général de la banque a décidé l'émission d'un emprunt obligataire subordonné « **Emprunt Subordonné BIAT 2021-1** » de **90 MD susceptible d'être porté à un montant maximum de 120 MD**, auprès de souscripteurs identifiés et ce, selon les conditions suivantes :

**Pour les montants strictement inférieurs à 5 Millions de dinars :**

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	TMM+2,25% et / ou 8,60%	Annuel constant par 1/5ème à partir de la 1ère année
B	5 ans	TMM+2,50% et / ou 8,85%	In Fine

**Pour les montants supérieurs ou égaux à 5 Millions de dinars :**

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
C	5 ans	TMM+2,50% et / ou 9,10%	Annuel constant par 1/5ème à partir de la 1ère année
D	5 ans	TMM+2,75% et / ou 9,35%	In Fine

#### RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

- **Montant :** Le montant total du présent emprunt est fixé à **90 MD susceptible d'être porté à un maximum de 120 MD**, divisés en 900 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal, susceptibles d'être portées à un maximum de 1 200 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

- **Période de souscription et de versement :** Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **24/05/2021** auprès des guichets de la BIAT, et clôturés au plus tard le **23/07/2021**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (120 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 1 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 120 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **23/07/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **24/08/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier dès la clôture des souscriptions.



- **But de l'émission :** L'émission de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » permettra à la BIAT de renforcer ses fonds propres et d'améliorer ainsi ses ratios de solvabilité et de concentration des risques et ce, conformément aux règles prudentielles énoncées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment aux nouvelles exigences de la circulaire aux banques et aux établissements financiers n°2016-03 du 29 juillet 2016.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

## CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **La législation sous laquelle les titres sont créés :** Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).  
De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Dénomination de l'emprunt :** « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par la BIAT.
- **Prix de souscription et d'émission :** Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.
- **Date de jouissance en intérêts :** Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 23/07/2021, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au **23/07/2021**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt et ce, même en cas de prorogation de cette date.

- **Date de règlement :** Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

➤ **Taux d'intérêt :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A, exclusivement réservée aux montants strictement inférieurs à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans :**

✓ **Taux variable :**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,25% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **225 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **8,6 % l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie B, exclusivement réservée aux montants strictement inférieurs à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans In Fine :**

✓ **Taux variable:**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,5% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **250 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **8,85% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie C, exclusivement réservée aux montants strictement supérieurs ou égaux à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans :**

✓ **Taux variable :**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,5% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **250 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **9,10% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie D, exclusivement réservée aux montants strictement supérieurs ou égaux à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans in Fine :**

- ✓ **Taux variable :**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,75% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **275 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

- ✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **9,35% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Amortissement-remboursement :**

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories A et C sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation subordonnée, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories B et D feront l'objet d'un seul amortissement **in fine**.

L'emprunt sera amorti en totalité le **23/07/2026** pour toutes les catégories.

- **Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

- **Paiement :**

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **23 Juillet** de chaque année.

Pour les catégories A et C, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **23/07/2022**.

Pour les catégories B et D, le premier paiement en intérêts aura lieu le **23/07/2022** et le remboursement total en capital aura lieu le **23/07/2026**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **8,6% l'an** pour la catégorie A, de **8,85% l'an** pour la catégorie B, de **9,10% l'an** pour la catégorie C et de **9,35% l'an** pour la catégorie D et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ **Marge actuarielle :(souscription à taux variable)**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois d'avril 2021 à titre indicatif, qui est égale à 6,448% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,698% pour la catégorie A, de 8,948% pour les catégories B et C, 9,198% pour la catégorie D.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,25%** pour la catégorie A, **2,50%** pour les catégories B et C, **2,75%** pour la catégorie D, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

➤ **Durée totale et durée de vie moyenne de l'emprunt :**

• **Durée totale :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de **5 ans** pour les catégories A, B, C et D.

• **Durée de vie moyenne :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de vie moyenne de **3 ans** pour les catégories A et C, de **5 ans** pour les catégories B, et D.

• **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de :

- ✓ **5 ans** pour les catégories B et D ;
- ✓ **2,701 ans** pour la catégorie A ;
- ✓ **2,687 ans** pour la catégorie C.

➤ **Mode de placement :** Il s'agit d'un **placement privé**. **L'émission de cet emprunt subordonné se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**. **Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.**

➤ **Cessibilité des obligations subordonnées :** Les obligations subordonnées émises dans le cadre de cet emprunt obligataire subordonné sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations subordonnées au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations subordonnées sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

➤ **Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang :**

• **Rang de créance :**

En cas de liquidation de la BIAT, le remboursement du nominal des obligations subordonnées de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement du nominal des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations subordonnées prévues par l'article 333 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

- **Garantie:** Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
- **Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :**  
L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt «Emprunt Subordonné BIAT 2021-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing.  
L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.
- **Fiscalité des titres :** Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
- **Tribunal compétent en cas de litige :** Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.
- **Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées :** Même mode de représentation que les porteurs d'obligations ordinaires.
- **Facteurs de risque spécifiques liés aux obligations subordonnées :**  
Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière et de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre:**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés, ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) telle que définie dans le paragraphe «rang de créance» ci-dessus.

- **Qualité de crédit de l'émetteur :**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur.

Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

➤ **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné :**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

2021-AS-0662

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord  
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003  
Tél : (216) 71 947 062  
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

www.cmf.tn  
email : cmf@cmf.tn  
Le Président du CMF  
**M. Salah ESSAYEL**

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL		
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	198,834	204,687	204,708		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/04/07	135,663	139,954	139,971		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	113,878	116,930	116,946		
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	121,243	125,436	125,452		
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	118,816	122,264	122,280		
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	116,618	121,283	121,304		
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	114,359	117,463	117,479		
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	46,744	47,715	47,720		
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	33,122	34,143	34,139		
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	112,226	115,730	115,748		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
11 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	17,534	18,053	18,055		
12 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	126,004	128,631	128,644		
13 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,178	1,188	1,188		
14 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	118,928	122,770	122,783		
15 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,622	11,929	11,930		
16 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	166,484	171,962	171,989		
17 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,578	11,890	11,891		
18 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (1)	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,477	97,859	97,872		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
19 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,846	1,908	1,910		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
20 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	63,361	64,870	64,877		
21 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	25/04/94	132,558	136,331	136,239		
22 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	11/11/01	105,737	107,962	107,781		
23 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	105,648	108,845	108,861		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
24 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	135,529	141,391	141,177		
25 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	519,152	538,045	537,467		
26 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,683	138,257	137,806		
27 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE **	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
28 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE **	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
29 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,397	172,652	172,347		
30 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,444	96,888	96,767		
31 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	125,190	128,651	128,563		
32 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	160,682	173,041	172,514		
33 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	143,868	152,178	151,650		
34 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,000	23,214	23,179		
35 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	91,681	90,616	90,625		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
36 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2147,555	2226,943	2228,016		
37 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	125,405	130,324	130,575		
38 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	211,191	221,618	222,998		
39 AIRLINES FCP VALEURS CEA**	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,599	En liquidation	En liquidation		
40 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,820	2,995	2,997		
41 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,535	2,686	2,693		
42 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	67,913	65,957	65,839		
43 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,226	1,286	1,299		
44 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,276	1,301	1,302		
45 FCP HAYETT PLENTITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,203	1,235	1,240		
46 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,178	1,215	1,221		
47 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	112,701	112,789	113,501		
48 AL AMANAH PRUDENCE FCP ****	CGF	25/02/08	133,188	En dissolution	En dissolution		
49 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1142,671	1217,292	1220,289		
50 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	13,408	13,520		
51 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	06/11/17	9,852	10,453	10,475		
52 FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21		10,202	10,177		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>							
53 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	86,094	90,244	89,761		
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
54 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/21	4,548	109,386	107,720	107,732
55 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	31/05/21	3,712	100,933	99,757	99,769
56 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	107,696	110,851	110,866
57 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	24/05/21	5,398	104,918	102,762	102,779

58	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	28/05/21	6,883	107,234	104,410	104,426
59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	26/05/21	5,411	109,726	107,550	107,566
60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	21/05/21	5,277	106,230	104,168	104,182
61	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	03/02/97	18/05/21	4,821	103,279	101,376	101,390
62	MILLENM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/06/21	2,630	102,962	102,127	102,142
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/04/21	5,706	107,119	104,694	104,709
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,306	106,497	106,514
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/21	4,085	105,929	104,412	104,421
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	28/05/21	3,660	104,856	103,570	103,581
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	26/03/21	4,941	105,040	103,171	103,184
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	25/05/21	4,129	104,509	102,716	102,727
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/21	5,449	104,296	101,864	101,881
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	28/05/21	3,709	106,815	105,491	105,501
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	24/05/21	5,407	104,496	102,393	102,406
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/05/21	5,757	104,153	101,015	101,021
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/21	4,222	107,259	105,637	105,648
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	28/04/21	4,022	103,224	101,556	101,567
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	18/05/21	3,742	108,188	107,505	107,519
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	5,114	105,789	103,999	104,006
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	4,033	107,316	106,508	106,524
<b>FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE</b>								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	21/05/21	7,610	111,811	108,299	108,371
<b>SICAV MIXTES</b>								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/21	0,199	63,589	65,688	65,629
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	21/05/21	0,442	91,816	94,218	94,355
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/04/21	0,730	18,328	17,884	17,872
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	26/03/21	5,216	279,682	295,626	295,352
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/21	15,763	2222,734	2301,826	2296,292
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	19/05/21	1,823	75,191	70,069	70,011
85	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	27/05/21	1,629	56,836	54,965	54,962
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	106,238	106,215
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/05/21	0,273	11,629	11,815	11,809
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/05/21	1,045	13,786	14,561	14,601
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,165	16,166	16,140
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,184	13,508	14,083	14,064
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/21	4,392	149,845	143,951	143,957
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	9,683	9,580
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/21	0,728	9,059	100,871	100,751
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	77,995	77,855
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	78,713	78,624
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/21	3,448	99,851	99,612	99,685
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	94,094	93,675
98	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,141	10,703	10,643
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	103,183	102,971
100	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	15/01/07	24/05/21	1,001	140,968	150,098	149,723
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	16/06/21	0,523	98,185	106,525	107,471
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	0,686	115,856	119,564	119,035
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	122,617	121,995
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,561	189,900	192,879	193,957
105	MAC ÉQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,750	174,320	176,848	177,640
106	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	3,399	166,989	169,937	170,299
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	31/05/21	0,127	23,320	23,234	23,379
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	140,701	139,114	139,057
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	155,748	157,613
110	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
111	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	31/05/21	130,593	5414,197	5447,521	5432,572
112	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND ****	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5461,164	5696,728	En dissolution
113	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	02/06/21	1,594	85,641	89,765	90,320
114	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	31/05/21	105,254	4570,396	4597,812	4582,839
115	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	22/04/21	0,227	10,224	10,428	10,435
116	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	28/05/21	5,728	165,461	166,233	166,643
117	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/05/16	24/05/21	106,138	10549,752	11070,230	11084,815
<b>FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE</b>								
118	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	2,806	137,347	124,451	124,204

(1) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE

(2) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT

\* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

\*\* FCP en liquidation anticipée

\*\*\* FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC

\*\*\*\* FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie



## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société -UIB ASSURANCES- et l'ouverture au public des fonds « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA », « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II » et « FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE  
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
60. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100

68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
71. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

## II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200

25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-		73 524 000
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
56. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998

62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
98 Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

## III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

## LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA (1)	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP (2)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 03/05/2021

28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
39	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
40	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
43	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
50	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
51	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
53	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (5)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

58	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
64	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
70	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
77	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
82	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
83	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
84	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
85	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis



## DERNIERE MISE A JOUR : 03/05/2021

86	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
87	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
88	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
90	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
92	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
93	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
98	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
99	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
101	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
105	TUNISIAN EQUITY FUND (6)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
107	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
110	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
111	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
112	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

115	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
116	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

- (1) FCP en dissolution anticipée suite au rachat de la totalité des parts  
(2) FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC  
(3) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT  
(4) FCP en liquidation anticipée  
(5) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE  
(6) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

## LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

## LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

## LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 <sup>ème</sup> étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis

35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR Tunisian Development Fund IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

## LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

## AVIS DES SOCIÉTÉS

### **INFORMATIONS POST AGO**

#### **DELICE HOLDING**

**Siège social :** Immeuble « JOUMANA », la Zone d'Activité Kheïreddine, la Goulette 2060 - Tunis.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 25 Juin 2021, la Société DELICE HOLDING publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres
- ♦ La liste des administrateurs

#### **I-Les Résolutions Adoptées**

##### **PREMIERE RESOLUTION : Approbation de l'ensemble des modalités exceptionnelles de la tenue de la réunion de l'Assemblée**

Compte tenu de la situation sanitaire liée à la pandémie COVID-19, et à titre de mesure préventive et exceptionnelle, les actionnaires approuvent l'ensemble des modalités exceptionnelles de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés**

##### **DEUXIEME RESOLUTION : Lecture et approbation du rapport d'activité individuel et du rapport d'activité consolidé relatifs à l'exercice 2020**

Après avoir entendu la lecture du rapport d'activité individuel de la Société DELICE HOLDING SA et du rapport d'activité consolidé du Groupe DELICE relatifs à l'exercice 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve sans réserve lesdits rapports.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés**

##### **TROISIEME RESOLUTION : Lecture des rapports des commissaires aux comptes et approbation des états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2020**

Après avoir entendu la lecture des rapports des commissaires aux comptes, relatifs aux états financiers individuels de la Société DELICE HOLDING et aux états financiers consolidés du Groupe DELICE, arrêtés au 31/12/2020, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états

financiers individuels de la Société DELICE HOLDING SA et les états financiers consolidés du Groupe DELICE, arrêtés au 31/12/2020.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés**

**QUATRIEME RESOLUTION : Approbation des conventions réglementées**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions réglementées rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, telles qu'elles ont été autorisées par le Conseil d'Administration et mentionnées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés**

**CINQUIEME RESOLUTION : Affectation du résultat de l'exercice 2020**

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de répartir comme suit le résultat de l'exercice 2020 :

	<b>En DT</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>21 341 311</b>
<b>Report à Nouveau 2019</b>	<b>109 939</b>
<b>Résultat disponible</b>	<b>21 451 250</b>
<b>Réserve Légale</b>	<b>1 072 563</b>
<b>Bénéfice Distribuible</b>	<b>20 378 687</b>
<b>Dividendes à distribuer</b>	<b>20 315 687</b>
<b>Résultats reportés</b>	<b>63 000</b>

L'Assemblée Générale décide d'affecter la somme de **20 315 687 dinars** à titre de dividende soit **0,370 dinars** par action, à payer à partir du **13 juillet 2021**

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés**

**SIXIEME RESOLUTION : Quitus aux Administrateurs**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2020

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés**

**SEPTIEME RESOLUTION : Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence des Administrateurs, au titre de l'exercice 2020, à la somme globale et annuelle de **45 000 Dinars** nette de la retenue à la source.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés**

**HUITIEME RESOLUTION : Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit interne**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant de la rémunération des membres du comité permanent d'audit interne, au titre de l'exercice 2020, à la somme globale et annuelle de **35 000 Dinars** nette de la retenue à la source.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés**

**NEUVIEME RESOLUTION : Information à l'Assemblée Générale en application des dispositions des articles 192 et 209 du Code des Sociétés Commerciales**

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du rapport présenté en application des dispositions du code des sociétés commerciales, concernant les fonctions occupées par les Administrateurs, le Président du Conseil d'Administration, le Directeur Général et les Directeurs Généraux Adjoints, dans d'autres sociétés.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés**

**DIXIEME RESOLUTION : Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal ou à son mandataire, pour accomplir toutes les formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés**

## II- Le Bilan après affectation du résultat comptable

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020  
BILAN  
(Montants exprimés en dinars)

ACTIFS	31/12/2020	31/12/2019	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2020	31/12/2019
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Immobilisations incorporelles	35 218	35 218	Capital social	549 072 620	549 072 620
Moins : amortissements	-35 218	-35 218	Réserve légale	8 907 615	7 835 052
	-	-	Résultats Reportés	63 000	109 939
			Réserves et primes liées au capital	324	324
Immobilisations corporelles	431 563	214 324			
Moins : amortissements	-144 786	-82 476			
	<b>286 777</b>	<b>131 848</b>			
Immobilisations financières	559 399 168	556 899 048	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION</b>	<b>558 043 559</b>	<b>557 017 935</b>
Moins : Provisions	(1 500 000)	-	<b>PASSIFS</b>		
	<b>557 899 168</b>	<b>556 899 048</b>	<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>558 185 945</b>	<b>557 030 896</b>	Provisions pour risques et charges	200 000	100 000
<b>ACTIFS COURANTS</b>			<b>PASSIFS COURANTS</b>		
Clients et comptes rattachés	2 125 304	1 321 180	Fournisseurs et Comptes rattachés	17 733	9 755
Autres Actifs courants	9 572 847	8 690 483	Autres passifs courants	21 838 248	19 360 709
Placements et autres actifs financiers	9 000 000	9 500 000	Concours bancaires et autres passifs financiers	-	55 926
Liquidités et équivalents de liquidités	1 215 444	1 766			
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>	<b>21 913 595</b>	<b>19 513 429</b>	<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>	<b>21 855 981</b>	<b>19 426 390</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>580 099 540</b>	<b>576 544 325</b>	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>580 099 540</b>	<b>576 544 325</b>



### III- l'état d'évolution des capitaux propres :

	Capital social	Réserve légale	Réserves et primes <i>liées au capital</i>	Résultats Reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b><u>Solde au 31 Décembre 2020 avant affectation du résultat</u></b>	549 072 620	7 835 052	324	109 939	21 341 311	578 359 246
Affectation résultat 2020 Selon PV AGO du 25/06/2021		1 072 563		(46 939)	(1025 624)	0
Dividendes à distribuer					(20 315 687)	(20 315 687)
<b><u>Solde après affectation du résultat</u></b>	549 072 620	8 907 615	324	63 000	0	558 043 559

#### IV-La liste des administrateurs

Administrateur	Représentant	Mandat	Qualité	Principales activités professionnelles	Mandats au niveau des Conseils d'Administration
Monsieur Mohamed MEDDEB	Lui-même -	2019-2020- 2021	Président du Conseil d'Administration	<p>Président Directeur Général La Centrale Laitière du Cap-Bon SA « CLC » Objet : Fabrication lait et dérivés</p> <p>Président Directeur Général Société Tunisienne des Industries Alimentaires SA STIAL Objet : Fabrication des dérivés du lait</p> <p>Président Directeur Général La Centrale Laitière du Nord SA « CLN » Objet : Fabrication lait et dérivés</p> <p>Président Directeur Général La Centrale Laitière de Sidi Bouzid SA CLSB Objet : Fabrication lait et dérivés</p> <p>Président Directeur Général La Société Boissons du Cap Bon SA « SBC » Objet : Production de toute nature de boissons</p> <p>Président Directeur Général La Compagnie Fromagère SA « CF » Objet : Fabrication des dérivés du lait</p> <p>Président Directeur Général Société de développement Agricole SMVDA « SDA HAFSIA »</p>	<p>Administrateur La Centrale Laitière du Cap-Bon SA « CLC » Objet : Fabrication lait et dérivés</p> <p>Administrateur Société Tunisienne des Industries Alimentaires SA STIAL Objet : Fabrication des dérivés du lait</p> <p>Administrateur La Centrale Laitière du Nord SA « CLN » Objet : Fabrication lait et dérivés</p> <p>Administrateur La Centrale Laitière de Sidi Bouzid SA CLSB Objet : Fabrication lait et dérivés</p> <p>Administrateur La Société Boissons du Cap Bon SA « SBC » Objet : Production de toute nature de boissons</p> <p>Administrateur La Compagnie Fromagère SA « CF » Objet : Fabrication des dérivés du lait</p> <p>Administrateur Société de développement Agricole SMVDA « SDA HAFSIA »</p>

Administrateur	Représentant	Mandat	Qualité	Principales activités professionnelles	Mandats au niveau des Conseils d'Administration
				<p>Président Directeur Général Délice des eaux minérales SA « SDEM » Objet : Conditionnement de l'eau minérale</p> <p>Co-Gérant DELTA PLASTIC SARL « DP » Objet : Fabrication des bouteilles et emballages en plastique</p> <p>Co-Gérant Société de Commerce et de Gestion SARL « SOCOGES » Objet : transport et logistique</p>	<p>Administrateur Délice des eaux minérales SA « SDEM » Objet : Conditionnement de l'eau minérale</p>
<p>Madame Nadia MEDDEB DJILANI</p>				<p>Directeur Général La Société Délice Holding</p> <p>Directeur Général Adjoint La Centrale Laitière du Cap-Bon SA « CLC » Objet : Fabrication lait et dérivés</p> <p>Directeur Général Adjoint Société Tunisienne des Industries</p>	<p>Administrateur La Centrale Laitière du Cap-Bon SA « CLC » Objet : Fabrication lait et dérivés</p> <p>Administrateur Société Tunisienne des Industries Alimentaires SA STIAL Objet : Fabrication des dérivés du lait</p>

Administrateur	Représentant	Mandat	Qualité	Principales activités professionnelles	Mandats au niveau des Conseils d'Administration
	Lui-même	2019-2020-2021	Administrateur	<p>Alimentaires SA STIAL Objet : Fabrication des dérivés du lait</p> <p>Directeur Général Adjoint La Centrale Laitière du Nord SA « CLN » Objet : Fabrication lait et dérivés</p> <p>Directeur Général Adjoint La Centrale Laitière de Sidi Bouzid SA CLSB Objet : Fabrication lait et dérivés</p> <p>Directeur Général Adjoint Société Boissons du Cap Bon SA « SBC » Objet : Production de toute nature de boissons</p> <p>Co-Gérant DELTA PLASTIC SARL « DP » Objet : Fabrication des bouteilles et emballages en plastique</p> <p>Gérant HAUSSMAN PRO IMMOBILIER SARL « HPI » Objet : Promoteur Immobilier</p>	<p>Administrateur La Centrale Laitière du Nord SA « CLN » Objet : Fabrication lait et dérivés</p> <p>Administrateur La Centrale Laitière de Sidi Bouzid SA CLSB Objet : Fabrication lait et dérivés</p> <p>Administrateur Société Boissons du Cap Bon SA « SBC » Objet : Production de toute nature de boissons</p> <p>Administrateur La Compagnie Fromagère SA « CF » Objet : Fabrication des dérivés du lait</p> <p>Administrateur Société de développement Agricole SMVDA « SDA HAFSIA » Objet : Développement agricole</p> <p>Administrateur Délice des eaux minérales SA « SDEM » Objet : Conditionnement de l'eau minérale</p>

Administrateur	Représentant	Mandat	Qualité	Principales activités professionnelles	Mandats au niveau des Conseils d'Administration
Monsieur Mohamed Ali MEDDEB	Lui-même	2019-2020- 2021	Administrateur	<p>Directeur Général Adjoint La Société Délice Holding</p> <p>Président Directeur Général M A M PACK SA Objet : Fabrication des emballages en plastique</p>	<p>Administrateur M A M PACK SA Objet : Fabrication des emballages en plastique</p> <p>Administrateur Société de développement Agricole SMVDA « SDA HAFSIA » Objet : Développement agricole</p> <p>Administrateur Délice des eaux minérales SA « SDEM » Objet : Conditionnement de l'eau minérale</p> <p>Administrateur La Centrale Laitière du Cap-Bon SA « CLC » Objet : Fabrication lait et dérivés</p> <p>Administrateur Société Tunisienne des Industries Alimentaires SA STIAL Objet : Fabrication des dérivés du lait</p>

Administrateur	Représentant	Mandat	Qualité	Principales activités professionnelles	Mandats au niveau des Conseils d'Administration
					Administrateur Société Boissons du Cap Bon SA « SBC » Objet : Production de toute nature de boissons
Madame Cyrine MEDDEB ABIDI	Lui-même	2019-2020-2021	Administrateur	Directeur Général Adjoint La Société Délice Holding  Directeur Général Adjoint La Centrale Laitière du Cap-Bon SA « CLC » Objet : Fabrication lait et dérivés  Directeur Général Adjoint La Centrale Laitière du Nord SA « CLN » Objet : Fabrication lait et dérivés  Directeur Général Adjoint La Centrale Laitière de Sidi Bouzid SA CLSB Objet : Fabrication lait et dérivés  Directeur Général Adjoint La Centrale Laitière du Nord SA « CLN » Objet : Fabrication lait et dérivés  Directeur Général Adjoint La Centrale Laitière de Sidi Bouzid SA CLSB Objet : Fabrication lait et dérivés  Directeur Général Adjoint Société Boissons du Cap Bon SA « SBC » Objet : Production de toute nature de boissons  Co-Gérant DELTA PLASTIC SARL « DP »	Administrateur La Centrale Laitière du Cap-Bon SA « CLC » Objet : Fabrication lait et dérivés  Administrateur La Centrale Laitière du Nord SA « CLN » Objet : Fabrication lait et dérivés  Administrateur La Centrale Laitière de Sidi Bouzid SA CLSB Objet : Fabrication lait et dérivés  Administrateur Société Boissons du Cap Bon SA « SBC » Objet : Production de toute nature de boissons  Administrateur Société de développement Agricole SMVDA « SDA HAFSIA »  Administrateur Délice des eaux minérales SA « SDEM » Objet : Conditionnement de l'eau

Administrateur	Représentant	Mandat	Qualité	Principales activités professionnelles	Mandats au niveau des Conseils d'Administration
				Objet : Fabrication des bouteilles et emballages en plastique	minérale  Administrateur M A M PACK SA Objet : Fabrication des emballages en plastique
Monsieur Ahmed MEDDEB	Lui-même	2019-2020- 2021	Administrateur	Co-Gérant Société de Commerce et de Gestion SARL « SOCOGES » Objet : transport et logistique	Administrateur La Centrale Laitière du Cap-Bon SA « CLC » Objet : Fabrication lait et dérivés  Administrateur Société Boissons du Cap Bon SA « SBC » Objet : Production de toute nature de boissons  Administrateur Société de développement Agricole SMVDA « SDA HAFSIA »  Administrateur Délice des eaux minérales SA « SDEM » Objet : Conditionnement de l'eau minérale  Administrateur La Centrale Laitière du Cap-Bon SA « CLC » Objet : Fabrication lait et dérivés  Administrateur

Administrateur	Représentant	Mandat	Qualité	Principales activités professionnelles	Mandats au niveau des Conseils d'Administration
					Société Boissons du Cap Bon SA « SBC » Objet : Production de toute nature de boissons  Administrateur M A M PACK SA Objet : Fabrication des emballages en plastique
Madame Houeïda NASRA MEDDEB	Lui-même	2019-2020- 2021	Administrateur		Administrateur La Centrale Laitière du Cap-Bon SA « CLC » Objet : Fabrication lait et dérivés  Administrateur Société Boissons du Cap Bon SA « SBC » Objet : Production de toute nature de boissons
Monsieur Boubaker MEHRI	Lui-même	2019-2020-	Administrateur		Administrateur La Centrale Laitière du Cap-Bon SA « CLC » Objet : Fabrication lait et dérivés  Administrateur La Centrale Laitière du Nord SA « CLN » Objet : Fabrication lait et dérivés  Administrateur La Centrale Laitière de Sidi Bouzid SA CLSB Objet : Fabrication lait et dérivés  Administrateur Société Boissons du Cap Bon SA « SBC »



Administrateur	Représentant	Mandat	Qualité	Principales activités professionnelles	Mandats au niveau des Conseils d'Administration
		2021			<p>Objet : Production de toute nature de boissons</p> <p>Administrateur La Compagnie Fromagère SA « CF » Objet : Fabrication des dérivés du lait</p> <p>Administrateur Société de développement Agricole SMVDA « SDA HAFSIA »</p> <p>Administrateur Délice des eaux minérales SA « SDEM » Objet : Conditionnement de l'eau minérale</p>
Monsieur Slaheddine LADJIMI	Lui-même	2019-2020-2021	Administrateur Indépendant	<p>Président du Conseil d'Administration ODDO TUNISIE SA Objet social : Société de droit tunisien totalement exportatrice</p> <p>Président du Conseil d'Administration ENDA TAMWEEL SA Objet social : l'octroi de micro-crédits, institutions de microfinance</p> <p>Président du Conseil d'Administration COMAR ASSURANCE SA Objet social : institution financière d'assurance</p>	<p>Administrateur ODDO TUNISIE SA Objet social : Société de droit tunisien totalement exportatrice</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance AMEN BANK SA Objet : Institution financière</p> <p>Administrateur ENDA TAMWEEL SA Objet social : l'octroi de micro-crédits, institutions de microfinance</p> <p>Administrateur Président du Conseil d'Administration COMAR ASSURANCE SA Objet social : institution financière d'assurance</p>

Administrateur	Représentant	Mandat	Qualité	Principales activités professionnelles	Mandats au niveau des Conseils d'Administration
				Président du Conseil d'Administration AMEN SANTE SA Objet social : Gestions des cliniques	Administrateur Président du Conseil d'Administration AMEN SANTE SA Objet social : Gestions des cliniques
Monsieur Mohamed ABDENNADHER	Lui-même	2019-2020- 2021	Administrateur représentant des petits porteurs		Administrateur SOCIETE EMACER

## AVIS DES SOCIÉTÉS

### INFORMATIONS POST AGE

#### **DELICE HOLDING SA**

Siège social : Immeuble le Drôme, rue Lac Léman, les Berges du Lac -1053 – Tunis

La société Délice Holding publie ci-dessous les résolutions adoptées par son assemblée générale extraordinaire tenue le 25 Juin 2021

#### **PREMIERE RESOLUTION : Approbation de l'ensemble des modalités exceptionnelles de la tenue de la réunion de l'Assemblée**

Compte tenu de la situation sanitaire liée à la pandémie COVID-19, et à titre de mesure préventive et exceptionnelle, les actionnaires approuvent l'ensemble des modalités exceptionnelles de réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés**

#### **DEUXIEME RESOLUTION : Transfert du siège social de la Société**

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de l'immeuble le Dôme rue du Lac Léman Les Berges du Lac, au nouveau siège à savoir :

**Immeuble « JOUMANA », la Zone d'Activité Kheïreddine, la Goulette 2060 - Tunis.**

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés**

#### **TROISIEME RESOLUTION : Modification corrélative des statuts de la Société**

En conséquence de l'adoption de la décision qui précède, l'Assemblée Générale décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société relatif au siège social, comme suit :

#### **Article 04 « nouveau » : Siège**

**Le siège social est fixé à l'Immeuble « JOUMANA », la Zone d'Activité Kheïreddine, la Goulette 2060 - Tunis.**

Ce siège peut être transféré dans tout endroit de la même ville ou ailleurs sur le territoire Tunisien ou à l'étranger suite à une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires.

La société pourra avoir des succursales, agences ou bureaux partout par simple décision du conseil d'administration s'il jugera utile de les créer.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés**

**QUATRIEME RESOLUTION : Amendement de l'article 24 des statuts**

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'ajouter un point au niveau de l'alinéa 2 du Paragraphe (2) de l'article 24 des Statuts, à savoir :

« Les emprunts et les prêts conclus par la société avec ses filiales et dont le montant excède vingt millions de dinars ».

Les autres stipulations de l'article 24 des Statuts restent inchangées.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés**

**CINQUIEME RESOLUTION : Mise à jour des statuts**

Suite aux résolutions ci-dessus adoptées, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide la mise à jour des statuts et la modification des articles 4 et 24. Les autres articles des statuts restent inchangés.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés**

**SIXIEME RESOLUTION : Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales ;**

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal ou à son mandataire, pour accomplir toutes les formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés**

Etats financiers annuels de SICAV**AMEN TRESOR SICAV**

AMEN TRESOR SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **27 août 2021**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes GS AUDIT & ADVISORY représenté par M. Ghazi HANTOUS.

**BILAN****Au 31/12/2020****(Exprimé en Dinar Tunisien)**

<b><u>ACTIF</u></b>	<b><u>NOTE</u></b>	<b><u>Au</u></b> <b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>Au</u></b> <b><u>31/12/2019</u></b>
<b>AC1-PORTEFEUILLE-TITRES</b>		<b>27 142 502</b>	<b>36 730 121</b>
a-Actions et valeurs assimilées	3-1	2 323 905	2 226 836
b-Obligations et valeurs assimilées	3-1	24 818 597	34 503 285
<b>AC2-PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES</b>		<b>22 228 434</b>	<b>10 650 793</b>
a-Placements monétaires	3-2	9 989 178	985 944
b-Disponibilités	3-3	12 239 256	9 664 849
<b>AC3-CREANCE D'EXPLOITATION</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>AC4-AUTRES ACTIFS</b>	3-4	<b>15 728</b>	<b>7 732</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>49 386 664</b>	<b>47 388 646</b>
<b><u>PASSIF</u></b>			
<b>PA1-DETTES SUR OPERATIONS DE PENSION LIVREES</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PA2-OPERATEURS CREDITEURS</b>	3-5	<b>29 668</b>	<b>29 185</b>
<b>PA3-AUTRES CREDITEURS DIVERS</b>	3-6	<b>23 832</b>	<b>31 285</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>53 500</b>	<b>60 470</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>			
<b>CP1-CAPITAL</b>	3-7	<b>46 901 361</b>	<b>45 568 890</b>
<b>CP2-SOMMES DISTRIBUABLES</b>	3-8	<b>2 431 803</b>	<b>1 759 286</b>
a-Sommes distribuables des exercices antérieurs		-2 555	-1 351
b-Sommes distribuables de l'exercice		2 434 358	1 760 637
<b>ACTIF NET</b>		<b>49 333 164</b>	<b>47 328 176</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>49 386 664</b>	<b>47 388 646</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**Au 31/12/2020**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

Rubrique	NOTE	Du 01/01/2020	Du 01/01/2019
		Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
<b>PR 1-Revenus de portefeuille-titres</b>	3-1	<b>1 747 071</b>	<b>2 132 692</b>
a-Dividendes		0	206 345
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 747 071	1 926 347
<b>PR 2-Revenus des placements monétaires</b>	3-2	<b>1 014 860</b>	<b>876 630</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>2 761 931</b>	<b>3 009 322</b>
<b>CH 1-Intérêts des mises en pension</b>		0	0
<b>CH 2-Charges de gestion des placements</b>	3-9	-332 044	-340 152
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>2 429 887</b>	<b>2 669 170</b>
<b>PR 3-Autres produits</b>		0	0
<b>CH 3-Autres charges</b>	3-10	-77 546	-87 177
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>2 352 341</b>	<b>2 581 993</b>
<b>PR 4-Régularisations du résultat d'exploitation</b>		82 017	-821 356
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		<b>2 434 358</b>	<b>1 760 637</b>
<b>PR 4-Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		-82 017	821 356
<b>Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</b>		-50 956	-40 824
<b>Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres</b>		62 072	-34 669
<b>Frais de négociation de titres</b>		-5	-23
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>2 363 452</b>	<b>2 506 477</b>

**ETAT DE VARIATION DE L 'ACTIF NET**  
**Au 31/12/2020**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	Du 01/01/2020	Du 01/01/2019
	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
<b><u>AN 1-VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u></b>	<b><u>2 363 452</u></b>	<b><u>2 506 477</u></b>
a-Résultat d'exploitation	2 352 341	2 581 993
b-Variation des plus ( ou moins ) values potentielles sur titres	-50 956	-40 824
c-Plus ( ou moins ) values réalisées sur cession de titres	62 072	-34 669
d-Frais de négociation de titres	-5	-23
<b><u>AN 2-DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u></b>	<b>-1 756 279</b>	<b>-2 406 026</b>
<b><u>AN 3-TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u></b>	<b>1 397 815</b>	<b>-3 515 727</b>
<b>a-Souscriptions</b>	<b>75 300 118</b>	<b>85 200 934</b>
Capital	73 003 892	83 319 896
Régularisation des sommes non distribuables	81 723	-1 638 964
Régularisation des sommes distribuables	2 214 503	3 520 002
<b>b-Rachats</b>	<b>-73 902 303</b>	<b>-88 716 661</b>
Capital	-71 714 361	-86 753 260
Régularisation des sommes non distribuables	-49 894	2 379 480
Régularisation des sommes distribuables	-2 138 048	-4 342 881
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>2 004 988</b>	<b>-3 415 276</b>
<b><u>AN 4-ACTIF NET</u></b>		
a-En début de l'exercice	<b>47 328 176</b>	<b>50 743 452</b>
b-En fin de l'exercice	<b>49 333 164</b>	<b>47 328 176</b>
<b><u>AN 5-NOMBRE D'ACTIONS</u></b>		
a-En début de l'exercice	<b>445 434</b>	<b>479 492</b>
b-En fin de l'exercice	<b>458 017</b>	<b>445 434</b>
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>107,710</b>	<b>106,251</b>
<b>DIVIDENDES PAR ACTION</b>	<b>3,949</b>	<b>5,018</b>
<b>AN6-TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>5,09%</b>	<b>5,14%</b>

---

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2020

---

### PRESENTATION DE LA SOCIETE

AMEN TRESOR SICAV est une SICAV obligataire de distribution constituée le 21 Décembre 2005 et entrée en exploitation le 10 Mai 2006.

### 1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers annuels arrêtés au 31/12/2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### 2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

#### 2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur Comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « **AMEN TRESOR SICAV** » figurant au bilan arrêté à la même date.



En conséquence, les placements en obligations sont évalués, au 31 décembre 2020, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société « AMEN TRESOR SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté à la valeur liquidative la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

### **2.3- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### **2.4- Traitement des opérations de pension livrée**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

### 3. Notes explicatives du bilan et de l'état de résultat

#### 3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31/12/2020 de titres OPCVM, d'obligations et de bons de trésor assimilables. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

Actions et valeurs assimilées	1	2 323 905
Obligations	2	18 593 484
Bons de trésor assimilables	3	6 225 113
<b>Total</b>		<b>27 142 502</b>

#### (1) Actions et valeurs assimilées :

Désignation	Quantité	Prix de revient net	Valeur au 31/12/2020	En % de l'actif net
AMEN PREMIERE SICAV	16 128	1 626 880	1 627 848	3,30%
FIDELITY SICAV PLUS	1 353	150 050	157 784	0,32%
UGFS BONDS FUND	46 327	490 969	538 273	1,09%
<b>Total</b>		<b>2 267 899</b>	<b>2 323 905</b>	<b>4,71%</b>

#### (2) Obligations

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2020	En % de l'actif net
ABSUB2016-1	5 000	100 000	100 664	0,20%
ABSUB2016-11	7 000	140 000	140 930	0,29%
AIL 2015 -1	4 000	160 000	164 074	0,33%
AB 2009 CA	5 000	133 325	134 805	0,27%
AB 2010	200	6 657	6 798	0,01%
AB 2012 B	5 000	100 000	101 928	0,21%
ABSUB0922T+	1 784	35 680	36 368	0,07%
ABSUB2017	6 000	240 000	249 576	0,51%
AB 2008 TA	5 000	99 991	103 195	0,21%
AB 2008 TAA	3 995	79 894	82 453	0,17%

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2020	En % de l'actif net
AB 2008 TB	15 000	600 000	620 712	1,26%
AMEN BANK 2020-3	14 000	1 400 000	1 404 998	2,85%
ATL 2014-3C	2 000	80 000	84 461	0,17%
ATL 2017 SUB	7 000	560 000	567 465	1,15%
ATL 2017-11	2 000	160 000	167 987	0,34%
ATL 2018-1B	5 000	300 000	310 164	0,63%
ATL 2018-1BB1	7 500	450 000	465 246	0,94%
ATL 2019 -1A	3 000	240 000	241 586	0,49%
ATLSUBB17	5 000	400 000	405 332	0,82%
ATLSUBB17A	10 000	800 000	810 664	1,64%
ATTIJARI BANK 2017A	10 000	400 000	413 952	0,84%
ATTILES 20142	5 000	100 000	100 100	0,20%
ATTILES 201421B	5 000	100 000	103 384	0,21%
ATTIJARI LEASING 2018	7 000	420 000	437 125	0,89%
ATTIJARI LEASING 2018B	32 000	1 920 000	1 998 285	4,05%
BH 2009	10 000	307 687	307 719	0,62%
BNA SUB 18-1A	7 000	420 000	431 934	0,88%
BTE 2019-1B	7 000	700 000	762 815	1,55%
CIL 2016/1	5 000	100 000	103 780	0,21%
CIL 2016/2	5 000	192 000	210 524	0,43%
CIL 20162A	2 000	96 000	100 210	0,20%
CIL 2017-1	2 000	80 000	82 506	0,17%
CIL 2018/1	1 813	145 040	155 581	0,32%
EN 2014 B	2 490	49 800	51 109	0,10%
HL 2013/2B	6 000	120 000	125 938	0,26%
HL 2015/B	5 000	200 000	201 284	0,41%
HL 2015/B	10 000	400 000	402 568	0,82%
HL 2016/1	5 000	100 000	103 136	0,21%
HL 2016-2	6 000	360 000	362 107	0,73%
HL 2017-022	2 500	200 000	206 022	0,42%
HL 2017-02	5 000	400 000	412 044	0,84%
HL 2017-03	5 000	300 000	317 888	0,64%
HL 2017-03A	2 000	120 000	127 155	0,26%
HL 2017-1A	2 400	192 000	202 740	0,40%
HL 2018-01	2 000	120 000	125 218	0,25%
HL 2018-02	3 000	240 000	258 192	0,52%
SERVICOM16 (*)	1 000	100 000	0	0,00%
TL 2014-1	5 000	100 000	103 996	0,21%
TL 2015-1B	20 000	800 000	825 760	1,67%
TL SUB 2016	2 500	200 000	210 530	0,43%
ATTIJ LEASING 2017	2 000	120 000	125 523	0,25%
TLF 2020-1	8 000	800 000	844 339	1,71%
UIB 2015	10 000	400 000	412 952	0,84%
UIB 2015/B	3 000	120 000	123 886	0,25%
UIB SUB2016	12 000	480 000	508 032	1,03%

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2020	En % de l'actif net
UIB SUB2016D	2 000	80 000	84 672	0,17%
UIBSUB2016C	2 000	80 000	84 672	0,17%
UNIFAC 2018B	10 000	600 000	604 000	1,22%
UNIFAC2018B	2 500	150 000	151 000	0,31%
UNIFAC2018B	1 000	60 000	60 400	0,12%
UNIFAC2018BB	2 500	150 000	151 000	0,31%
<b>TOTAL</b>		<b>18 108 074</b>	<b>18 593 484</b>	<b>37,67%</b>

(\*) En raison des difficultés rencontrées par la filiale SERVITRA (Travaux publics) et du non-paiement de l'échéance de février 2019, une assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT. En fin, l'émetteur s'est engagé à affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés «SERVITRADE SA» et «SERVICOM INDUSTRIES SA», et ce, à concurrence respectivement de 6 667 actions et 3 333 actions pour AMEN TRESOR SICAV.

Néanmoins à la date prévue du remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé.

Les montants non réglés pour AMEN TRESOR SICAV s'élèvent au 31 décembre 2020 à 100 000 DT en principal et 4 170 DT en intérêts. Ces intérêts ont fait l'objet d'une décote avec la constatation d'une provision au taux de 100% sur le principal.

### (3) BTA:

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2020	En % de l'actif net
BTA 10082022	1 000	956 200	1 008 965	2,05%
BTA 10042024	500	482 000	495 240	1,00%
BTA 10042024B	200	192 600	198 096	0,40%
BTA 10042024A	500	482 000	495 240	1,00%
BTA 09052022	2 000	2 060 000	2 071 684	4,20%
BTA13042028B	500	466 000	485 311	0,98%
BTA13042028C	500	464 500	483 811	0,98%
BTA290327	1 003	946 431	986 766	2,00%
<b>Total</b>		<b>6 049 731</b>	<b>6 225 113</b>	<b>12,62%</b>

- Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2020 se détaillent ainsi :

Acquisitions	Cout d'acquisition
Obligations	2 200 000
BTA	0
Titres OPCVM	7 775 513
<b>Total</b>	<b>9 975 513</b>

- Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2020 se détaillent ainsi :

Sorties de portefeuille	Cout d'acquisition	Prix cession	plus/moins-values réalisées
Emprunts sociétés	1 042 124	1 049 929	7 806
BTA	3 462 600	3 480 000	17 400
Titres OPCVM	7 706 503	7 743 369	36 866
<b>Total</b>	<b>12 211 227</b>	<b>12 273 298</b>	<b>62 072</b>

-Les remboursements des obligations au cours de l'exercice 2020 se détaillent comme suit :

Désignation	Remboursement en capital
Obligations	7 033 994
<b>Total</b>	<b>7 033 994</b>

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Dividendes	0	206 345
Revenus des obligations	1 408 662	1 602 056
Revenus des BTA	338 409	324 291
<b>Total</b>	<b>1 747 071</b>	<b>2 132 692</b>

### 3.2- Placements monétaires et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à 9 989 178 DT et s'analyse comme suit :

Désignation	Date de souscription	Emetteur	Montant	Echéance	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Taux Brut	En % de l'actif net
*PL040121C	11/12/2020	ATTIJARI BANK		04/01/2021		1 000 918	1 005 078	7,13	2,04%
*PL110121	22/12/2020	BH BANK		11/01/2021		2 000 000	2 003 511	6,33	4,06%
CD080121	29/12/2020	AMEN BANK	2 000 000	08/01/2021	3 017	1 996 983	1 997 887	6,8	4,05%
CD190121A	30/12/2020	AMEN BANK	2 000 000	19/01/2021	6 022	1 993 978	1 994 578	6,8	4,04%
CD200121	31/12/2020	AMEN BANK	500 000	20/01/2021	1 505	498 495	498 570	6,8	1,01%
CD200121A	31/12/2020	AMEN BANK	500 000	20/01/2021	1 505	498 495	498 570	6,8	1,01%
CD310121A	31/12/2020	AMEN BANK	2 000 000	31/01/2021	9 314	1 990 686	1 990 984	6,8	4,04%
<b>TOTAL</b>			<b>7 000 000</b>		<b>21 363</b>	<b>9 979 554</b>	<b>9 989 178</b>		<b>20,25%</b>

PL040121C : Prise en Pension ATTIJARI BANK, BTA 6.9% Mai 2022, du 11/12/2020 au 04/01/2021

PL110121 : Prise en pension BH BANK, BTA 6% Janvier 2021, du 22/12/2020 au 11/01/2021

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Revenus des Placements en compte courant à terme	400 288	704 019
Revenus des Billets de trésorerie	97 561	0
Revenus des Certificats de dépôt	262 227	122 114
Revenus des Pensions livrées	189 646	29 575
Revenus du Compte rémunéré	65 138	20 922
<b>Total</b>	<b>1 014 860</b>	<b>876 630</b>

### 3.3 Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 12 239 256 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Placements en compte courant à terme (i)	10 190 000	10 211 077	20,70%
Avoirs en banque		2 028 179	4,11%
<b>TOTAL</b>	<b>10 190 000</b>	<b>12 239 256</b>	<b>24,81%</b>

(i) Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

Désignation	Banque	Date de souscription	Echéance	Valeur actuelle	Taux Brut
PLACT170321	AMEN BANK	17/12/2020	17/03/2021	370 867	7,13
PLACT170321A	AMEN BANK	17/12/2020	17/03/2021	501 172	7,13
PLACT170321B	AMEN BANK	17/12/2020	17/03/2021	1 002 344	7,13
PLACT170321C	AMEN BANK	17/12/2020	17/03/2021	2 305 391	7,13
PLACT170321D	AMEN BANK	17/12/2020	17/03/2021	831 946	7,13
PLACT240321	AMEN BANK	24/12/2020	24/03/2021	1 451 813	7,13
PLACT240321A	AMEN BANK	24/12/2020	24/03/2021	3 404 251	7,13
PLACT260121	AMEN BANK	28/10/2020	26/01/2021	252 421	6,8
PLACT260121A	AMEN BANK	28/10/2020	26/01/2021	90 872	6,8
<b>TOTAL</b>				<b>10 211 077</b>	

### 3.4 Autres actifs

Cette rubrique se détaille au 31/12/2020 comme suit :

Désignation	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Intérêts courus sur comptes rémunérés	15 728	7 732
<b>Total</b>	<b>15 728</b>	<b>7 732</b>

### 3.5 Opérateurs créditeurs

Cette rubrique se détaille au 31/12/2020 comme suit :

Désignation	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Gestionnaire	29 668	29 185
<b>Total</b>	<b>29 668</b>	<b>29 185</b>

### 3.6 Autres créditeurs divers

Cette rubrique se détaille au 31/12/2020 comme suit :

Désignation	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Retenue à la source	3 904	5 924
CMF	5 718	5 661
Jeton de Présence	13655	19 200
TCL	555	500
<b>Total</b>	<b>23 832</b>	<b>31 285</b>

### 3.7 Capital

<b>Capital au 31-12-2019</b>	<b>45 568 890</b>
Souscriptions	73 003 892
Rachats	-71 714 361
Frais de négociation de titres	-5
VDE/titres. Etat	-64 910
VDE / titres OPCVM	56 006
VDE / emprunt de société	-100 000
Plus ou moins-value réalisée sur emprunts de société	7 806
Plus ou moins-value réalisée sur titres Etat	17 400
Plus ou moins-value réalisée sur titres OPCVM	36 866
Plus ou moins-value report sur titres Etat	55 895
Plus ou moins-value report sur titres OPCVM	-27 947
Plus ou moins-value report sur emprunts	30 000
Régularisation des sommes non distribuables (souscription)	81 723
Régularisation des sommes non distribuables (rachat)	-49 894
<b>Variation de la part du capital</b>	<b>1 332 471</b>
<b>Capital au 31-12-2020</b>	<b>46 901 361</b>

La variation du capital de la période allant du 01/01/2020 au 31/12/2020 s'élève à 1 332 471 DT.

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2020 au 31/12/2020 s'élève à 2 004 988 DT.

Le nombre des actions d'AMEN TRESOR SICAV au 31/12/2020 est de 458 017 contre 445 434 au 31/12/2019.

**Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :**

<b>Nombre d'actionnaires au 31-12-2019</b>	<b>1 222</b>
Nombre d'actionnaires entrants	464
Nombre d'actionnaires sortants	313
<b>Nombre d'actionnaires au 31-12-2020</b>	<b>1 373</b>

### 3.8 Sommes distribuables

Les sommes distribuables au 31/12/2020 s'élèvent à 2 431 803 DT et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Au 31/12/2020</b>	<b>Au 31/12/2019</b>
Sommes distribuables des exercices antérieurs	-2 555	-1 351
Résultat d'exploitation	2 352 341	2 581 993
Régularisation du résultat d'exploitation	82 017	-821 356
<b>Total</b>	<b>2 431 803</b>	<b>1 759 286</b>

### 3.9 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire calculée sur la base de 0,7% TTC de l'actif net annuel d'AMEN TRESOR SICAV conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre AMEN TRESOR SICAV et AMEN INVEST.

Il est à noter que la rémunération de dépositaire est à la charge du gestionnaire d'AMEN TRESOR SICAV.

<b>Désignation</b>	<b>Période Du 01/01/2020 au 31/12/2020</b>	<b>Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019</b>
Rémunération du gestionnaire	332 044	340 152
<b>Total</b>	<b>332 044</b>	<b>340 152</b>

### 3.10 Autres charges

Ce poste enregistre les redevances mensuelles versées au CMF calculées sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel et la charge de la TCL. En outre, le coût des services bancaires et les jetons de présence figurent aussi au niveau de cette rubrique.

<b>Désignation</b>	<b>Période Du 01/01/2020 au 31/12/2020</b>	<b>Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019</b>
Redevance du CMF	47 305	48 593
Services bancaires et assimilés	9 631	13 014
TCL	6 562	6 370
Jetons de présence	14 048	19 200
<b>Total</b>	<b>77 546</b>	<b>87 177</b>



#### 4. Données par actions & ratios pertinents :

##### 4.1 Données par action

	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Revenus du portefeuille-titres	3,814	4,788	5,166	4,622	4,182
Revenus des placements monétaires	2,216	1,968	1,853	1,429	1,331
<b>Total des revenus de placements</b>	<b>6,030</b>	<b>6,756</b>	<b>7,019</b>	<b>6,051</b>	<b>5,513</b>
Intérêts des mises en pension	0,000	0,000	0,000	0,000	-0,018
Charges de gestion des placements	-0,725	-0,764	-0,865	-0,793	-0,763
<b>Revenus Nets des placements</b>	<b>5,305</b>	<b>5,992</b>	<b>6,154</b>	<b>5,258</b>	<b>4,732</b>
Autres charges	-0,169	-0,196	-0,213	-0,524	-0,146
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>5,136</b>	<b>5,797</b>	<b>5,941</b>	<b>4,733</b>	<b>4,586</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	0,179	-1,844	-0,924	-0,289	-0,110
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>5,315</b>	<b>3,953</b>	<b>5,018</b>	<b>4,445</b>	<b>4,475</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0,179	1,844	0,924	0,289	0,110
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-0,111	-0,092	0,107	-0,143	0,521
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	0,135	-0,078	-0,194	-0,142	-0,909
Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation</b>	<b>0,024</b>	<b>-0,170</b>	<b>-0,087</b>	<b>-0,286</b>	<b>-0,388</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>5,160</b>	<b>5,627</b>	<b>5,854</b>	<b>4,448</b>	<b>4,197</b>
Résultat non distribuable de l'exercice	0,024	-0,170	-0,087	-0,286	-0,388
Régularisation du résultat non distribuable	0,069	1,662	0,195	-0,031	-0,012
<b>SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>0,093</b>	<b>1,492</b>	<b>0,108</b>	<b>-0,316</b>	<b>-0,400</b>
Distribution de dividendes	3,949	5,018	4,454	4,475	4,304
<b>Valeur liquidative</b>	<b>107,710</b>	<b>106,251</b>	<b>105,828</b>	<b>105,304</b>	<b>105,647</b>

##### 4.2 Ratios pertinents

<b>Ratios de gestion des placements</b>	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Charges de gestion de placement/actif net moyen	0.70%	0,70%	0,70%	0,70%	0,70%
Autres charges/Actif net moyen	0,16%	0,18%	0,17%	0,46%	0,13%
Résultat distribuable de l'exercice/ Actif net moyen	4,98%	5,31%	4,81%	4,18%	4,22%
Nombre d'actions	458 017	445 434	479 492	576 580	580 958
<b>Actif net moyen</b>	<b>47 194 716</b>	<b>48 591 051</b>	<b>59 222 237</b>	<b>65 293 019</b>	<b>63 159 387</b>

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**Etats financiers annuels – exercice clos le 31 décembre 2020**

**I- Rapport sur l'audit des états financiers**

**Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « **AMEN TRESOR SICAV** », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir des actifs nets de **49 333 164 Dinars** y compris des sommes distribuables de la période de **2 434 358** Dinars et un total bilan net de **49 386 664** Dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Observation post opinion**

Nous attirons l'attention sur :

- La note 2.2 « Evaluation des placements » des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « **AMEN TRESOR SICAV** » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- La note 3.1 des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations « **SERVICOM 2016** » et des intérêts s'y rattachant suite aux difficultés par lesquelles passent le groupe ainsi que les modalités de restructuration telles qu'approuver par les détenteurs des obligations réunis en assemblée générale spéciale en date du 1<sup>er</sup> octobre 2019.

## **Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

## **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## **II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi N°94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne, A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire du fonds commun,

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la Société

### **Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

### **Autres obligations légales et réglementaires**

Nous avons constaté qu'au 31 décembre 2020 la société « **AMEN TRESOR SICAV** » n'a pas respecté les dispositions l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents. Cet article stipule que les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent employer plus de 20% de leurs actifs en liquidités et quasi liquidités.

Nous avons constaté qu'au 31 décembre 2020 la société « **AMEN TRESOR SICAV** » n'a pas respecté les dispositions de l'article 29 du code des organismes de placement collectif. Cet article stipule que les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent employer plus de 10% de leurs actifs en titres émis ou garantis par un même émetteur.

Tunis, le 29 juillet 2021

**Le Commissaire aux Comptes :**

**GS AUDIT& ADVISORY**

**Ghazi HANTOUS**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**Exercice clos le 31 décembre 2020**

En application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)**

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informés des conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2020

**B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)**

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 dont voici les principaux volumes réalisés :

- « **AMEN TRESOR.SICAV** » a conclu avec « **AMEN BANK** » une convention de dépôt, aux termes de laquelle « **AMEN BANK** » assure la mission du dépositaire exclusif de ses titres et ses fonds. En contrepartie des services de dépositaire, « **AMEN BANK** » perçoit mensuellement une commission de dépositaire calculée quotidiennement en appliquant des pourcentages en fonction du volume de l'actif d'« **AMEN TRESOR.SICAV** », et ce avec un minimum de **7 140 DT** et un maximum de **29 750 DT TTC**. La rémunération du dépositaire « **AMEN BANK** » est supportée par le gestionnaire « **AMEN INVEST** » conformément aux dispositions de l'article IV.10 du prospectus d'émission.
- « **AMEN TRESOR.SICAV** » a conclu avec « **AMEN INVEST** » une convention de gestion, aux termes de laquelle « **AMEN INVEST** » assure l'ensemble des tâches relatives à la gestion commerciale, financière et administrative. En contrepartie des services de gestion, « **AMEN INVEST** » perçoit annuellement une commission de gestion au taux de 0,7% TTC de l'actif net de « **AMEN TRESOR.SICAV** » calculée quotidiennement et réglée mensuellement à terme échu. La charge de gestion supportée au cours de l'exercice 2020 par **AMEN TRESOR.SICAV** s'élève à **332 044 DT**. Le compte gestionnaire présente au 31 décembre 2020 un solde créditeur de **29 668 DT**.

### **C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants**

**C-1** Nous n'avons pas été avisés de conventions et engagements de « **AMEN TRESOR.SICAV** » envers ses dirigeants, conclus au cours de l'exercice 2020, et qui devraient faire l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

**C.2-** La rémunération des administrateurs relative aux jetons de présence est provisionnée pour un montant total de **14 048 DT**.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200.

Tunis, le 29 juillet 2021

**Le Commissaire aux Comptes :**

**GS AUDIT& ADVISORY**

**Ghazi HANTOUS**

# **INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV**

**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2021**

## **RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2021**

### ***Introduction***

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2021, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 147.209.716, un actif net de D : 145.261.003 et un bénéfice de la période de D : 1.769.262.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » comprenant le bilan au 30 Juin 2021, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

### ***Etendue de l'examen limité***

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.



### **Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2021, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

### **Paragraphes post Conclusion**

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent au 30 juin 2021, 26,12% du total des actifs, se situant ainsi en dessous du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités qui s'élèvent à 73,88% du total des actifs, dépassent le seuil de 50% fixé par l'article 2 sus-indiqué.
- Les disponibilités représentent au 30 Juin 2021, 45,79% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 23 juillet 2021

**Le Commissaire aux Comptes :**

**FINOR**

**Walid BEN SALAH**

**BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2021**

(Montants exprimés en dinars)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	<b>38 446 508,584</b>	<b>27 463 810,400</b>	<b>35 531 880,295</b>
Obligations et valeurs assimilées		31 837 098,060	24 780 611,855	32 778 140,502
Titres OPCVM		6 609 410,524	2 683 198,545	2 753 739,793
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		<b>108 760 816,125</b>	<b>29 617 892,668</b>	<b>95 331 782,487</b>
Placements monétaires	5	41 358 041,274	17 469 935,298	12 321 184,093
Disponibilités		67 402 774,851	12 147 957,370	83 010 598,394
<b>Créances d'exploitation</b>	6	<b>2 391,340</b>	<b>2 391,340</b>	<b>2 391,340</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>147 209 716,049</b>	<b>57 084 094,408</b>	<b>130 866 054,122</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>Opérateurs créditeurs</b>	7	169 042,311	76 572,799	145 219,102
<b>Autres créditeurs divers</b>	8	1 779 670,771	1 455 512,405	1 133 063,371
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>1 948 713,082</b>	<b>1 532 085,204</b>	<b>1 278 282,473</b>
<b>ACTIF NET</b>				
<b>Capital</b>	9	141 195 698,681	53 803 918,687	122 069 199,581
<b>Sommes distribuables</b>				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 149,564	288,404	653,761
Sommes distribuables de l'exercice en cours		4 064 154,722	1 747 802,113	7 517 918,307
<b>ACTIF NET</b>		<b>145 261 002,967</b>	<b>55 552 009,204</b>	<b>129 587 771,649</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>147 209 716,049</b>	<b>57 084 094,408</b>	<b>130 866 054,122</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/04 au 0/06/2021	Période du 01/01 au 30/06/2021	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Année 2020
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	10	<b>807 687,505</b>	<b>1 335 513,467</b>	<b>419 554,833</b>	<b>826 364,579</b>	<b>1 666 811,758</b>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		557 022,411	1 084 848,373	419 554,833	826 364,579	1 666 811,758
Revenus des titres OPCVM		250 665,094	250 665,094	-	-	-
<b>Revenus des placements monétaires</b>	11	<b>1 072 149,299</b>	<b>2 224 557,967</b>	<b>462 304,282</b>	<b>1 025 829,057</b>	<b>2 406 526,501</b>
<b>Revenus des prises en pension</b>	12	<b>239 136,772</b>	<b>478 333,137</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>580 076,596</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>2 118 973,576</b>	<b>4 038 404,571</b>	<b>881 859,115</b>	<b>1 852 193,636</b>	<b>4 653 414,855</b>
<b>Charges de gestion des placements</b>	13	<b>(159 042,311)</b>	<b>(336 672,149)</b>	<b>(66 572,799)</b>	<b>(145 552,872)</b>	<b>(373 464,101)</b>
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>1 959 931,265</b>	<b>3 701 732,422</b>	<b>815 286,316</b>	<b>1 706 640,764</b>	<b>4 279 950,754</b>
<b>Autres charges</b>	14	<b>(47 290,941)</b>	<b>(98 622,227)</b>	<b>(22 643,271)</b>	<b>(47 673,332)</b>	<b>(124 762,878)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>1 912 640,324</b>	<b>3 603 110,195</b>	<b>792 643,045</b>	<b>1 658 967,432</b>	<b>4 155 187,876</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		504 259,562	461 044,527	104 790,786	88 834,681	3 362 730,431
<b>SOMMES DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE</b>		<b>2 416 899,886</b>	<b>4 064 154,722</b>	<b>897 433,831</b>	<b>1 747 802,113</b>	<b>7 517 918,307</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(504 259,562)	(461 044,527)	(104 790,786)	(88 834,681)	(3 362 730,431)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(149 889,974)	(53 099,252)	47 134,103	96 807,614	172 098,176
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		6 511,240	6 511,240	-	-	-
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>1 769 261,590</b>	<b>3 556 522,183</b>	<b>839 777,148</b>	<b>1 755 775,046</b>	<b>4 327 286,052</b>

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 1/04 au 30/06/2021</i>	<i>Période du 1/01 au 30/06/2021</i>	<i>Période du 1/04 au 30/06/2020</i>	<i>Période du 1/01 au 30/06/2020</i>	<i>Année 2020</i>
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 769 261,590</b>	<b>3 556 522,183</b>	<b>839 777,148</b>	<b>1 755 775,046</b>	<b>4 327 286,052</b>
Résultat d'exploitation	1 912 640,324	3 603 110,195	792 643,045	1 658 967,432	4 155 187,876
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(149 889,974)	(53 099,252)	47 134,103	96 807,614	172 098,176
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	6 511,240	6 511,240	-	-	-
<b>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</b>	<b>(4 889 491,740)</b>	<b>(4 889 491,740)</b>	<b>(2 593 022,862)</b>	<b>(2 593 022,862)</b>	<b>(2 593 022,862)</b>
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>15 005 970,563</b>	<b>17 006 200,875</b>	<b>2 400 924,278</b>	<b>-2 110 399,180</b>	<b>69 353 852,259</b>
<b>Souscriptions</b>					
- Capital	81 136 197,562	105 247 616,500	18 369 236,884	24 495 225,452	109 128 701,491
- Régularisation des sommes non distribuables	68 054,345	72 411,507	29 647,945	32 344,238	238 809,710
- Régularisation des sommes distribuables	2 380 396,257	3 956 271,785	658 702,617	1 100 584,928	5 241 720,500
<b>Rachats</b>					
- Capital	(63 900 368,006)	(86 084 611,731)	(15 407 702,296)	(25 756 488,596)	(42 364 413,001)
- Régularisation des sommes non distribuables	(55 542,255)	(62 329,164)	(23 562,496)	(27 119,293)	(69 146,067)
- Régularisation des sommes distribuables	(4 622 767,340)	(6 123 158,022)	(1 225 398,376)	(1 954 945,909)	(2 821 820,374)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>11 885 740,413</b>	<b>15 673 231,318</b>	<b>647 678,564</b>	<b>-2 947 646,996</b>	<b>71 088 115,449</b>
<b>ACTIF NET</b>					
En début de période	133 375 262,554	129 587 771,649	54 904 330,640	58 499 656,200	58 499 656,200
En fin de période	145 261 002,967	145 261 002,967	55 552 009,204	55 552 009,204	129 587 771,649
<b>NOMBRE D'ACTIONS</b>					
En début de période	1 204 078	1 185 364	494 101	535 222	535 222
En fin de période	1 371 448	1 371 448	522 940	522 940	1 185 364
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>105,918</b>	<b>105,918</b>	<b>106,230</b>	<b>106,230</b>	<b>109,323</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>1,35%</b>	<b>2,69%</b>	<b>1,55%</b>	<b>3,24%</b>	<b>6,07%</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 JUIN 2021

### NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 05 Juin 1998 à l'initiative de l'Union Internationale de Banques « UIB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 03 Novembre 1997.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l'"INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL".

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres.

### NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

### **3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 juin 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

La société INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

### **3.3-Evaluation des titres OPCVM**

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

### **3.4-Evaluation des autres placements**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **3.5-Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### **3.6-Opérations de pensions livrées**

- ***Titres mis en Pension***

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- ***Titres reçus en Pension***

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

#### Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2021 à D : 38.446.508,584 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2021	% Actif net
<b><u>Obligations et valeurs assimilées</u></b>		<b>30 993 970,000</b>	<b>31 837 098,060</b>	<b>21,92%</b>
<b>Obligations de sociétés</b>		<b>28 415 650,000</b>	<b>29 182 049,120</b>	<b>20,09%</b>
AMEN BANK ES 2017	5 000	100 000,000	101 004,000	0,07%
AMEN BANK ES 2009	10 000	266 300,000	275 012,000	0,19%
AMEN BANK ES 2010	10 000	333 000,000	349 096,000	0,24%
AMEN BANK ES 2012	20 000	400 000,000	419 376,000	0,29%
AMEN BANK ES 2016	16 000	320 000,000	331 417,600	0,23%
AMEN BANK SUB 2020 B	70 000	7 000 000,000	7 196 224,000	4,95%
AMEN BANK SUB 2021-01 CA	10 000	1 000 000,000	1 012 368,000	0,70%
AMEN BANK SUB 2021-01 CB	10 000	1 000 000,000	1 012 504,000	0,70%
ATB SUB 2017	30 000	2 400 000,000	2 448 024,000	1,69%
ATL 2017-1 A	10 000	200 000,000	203 576,000	0,14%
ATL 2017 SUB	2 000	160 000,000	167 147,200	0,12%
ATL 2017-2 B	2 500	100 000,000	102 322,000	0,07%
ATL 2017-2 C	2 500	200 000,000	204 216,000	0,14%
ATL 2018 -1 B	2 500	150 000,000	159 872,000	0,11%
ATL 2019-1 CA	7 000	560 000,000	589 472,800	0,41%
ATL 2020-1 CA	5 000	500 000,000	529 124,000	0,36%
ATTIJARI BANK SUB 2017	5 000	100 000,000	100 504,000	0,07%
ATTIJARI LEAS 2016-1	10 000	200 000,000	211 240,000	0,15%
ATTIJARI LEAS 2016-2 C	5 000	300 000,000	306 192,000	0,21%
ATTIJARI LEAS 2019-1	7 000	420 000,000	421 769,600	0,29%
ATTIJARI LEAS SUB 2020-1	7 000	700 000,000	733 969,600	0,51%
BH 2009	20 000	614 000,000	631 648,000	0,43%
BH 2019-1	5 000	300 000,000	305 424,000	0,21%
BNA 2009	10 000	199 600,000	201 608,000	0,14%
BTE 2016	5 000	100 000,000	102 548,000	0,07%
BTE 2019	6 000	480 000,000	499 790,400	0,34%
BTK 2009 C	5 000	133 150,000	135 778,000	0,09%
CIL 2016-2	17 000	340 000,000	347 602,400	0,24%
CIL 2017/1	3 000	60 000,000	60 028,800	0,04%
TL SUB 2016	3 000	60 000,000	61 219,200	0,04%
TL 2015-2 B	5 000	200 000,000	204 044,000	0,14%
TL 2016-1	5 000	200 000,000	202 956,000	0,14%
TL 2017-1	8 000	160 000,000	160 633,600	0,11%
TL 2017-2 B	10 000	800 000,000	820 560,000	0,56%
TL 2018 SUB A	2 500	150 000,000	154 908,000	0,11%
TL 2018 SUB B	2 500	250 000,000	258 450,000	0,18%
TLF 2020-1 TF	15 000	1 200 000,000	1 210 368,000	0,83%



TLF2020 SUB -TF	20 000	2 000 000,000	2 068 752,000	1,42%
TLF 2021-1 TF	20 000	2 000 000,000	2 032 736,000	1,40%
UIB 2009/1 B	20 000	532 600,000	555 000,000	0,38%
UIB 2011/1 A	15 500	155 000,000	162 774,800	0,11%
UIB SUB 2016	15 600	312 000,000	320 910,720	0,22%
ABC TUNISIE 2020-1 CA	5 000	400 000,000	400 868,000	0,28%
STB SUB 2019-1 CA	10 000	800 000,000	839 216,000	0,58%
STB 2020-1	7 000	560 000,000	569 794,400	0,39%
<b>Bons du trésor assimilables</b>		<b>2 578 320,000</b>	<b>2 655 048,940</b>	<b>1,83%</b>
BTA 6,9-05/2022 15 ANS	600	664 320,000	609 405,696	0,42%
BTA 5,6-08/2022 12 ANS	1 000	959 000,000	1 032 356,273	0,71%
BTA 6-02/2022 12 ANS	1 000	955 000,000	1 013 286,971	0,70%
<b>Titre OPCVM</b>		<b>6 500 413,002</b>	<b>6 609 410,524</b>	<b>4,55%</b>
FINA O SICAV	835	87 113,752	97 648,240	0,07%
FCP BNA CAPITALISATION	15 967	2 499 857,388	2 731 027,614	1,88%
TUNISO EMIRATIE SICAV	36 418	3 913 441,862	3 780 734,670	2,60%
<b>Total</b>		<b>37 494 383,002</b>	<b>38 446 508,584</b>	<b>26,47%</b>
<b>Total par rapport au total des actifs</b>			<b>26,12%</b>	

#### Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2021 à D : 41.358.041,274 , se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2021	% Actif net
<b><u>Certificats de dépôt</u></b>	<b>27 766 018,830</b>	<b>27 889 898,267</b>	<b>19,20%</b>
Certificat de dépôt BH au 30/08/2021 à 7,25% 90 jours	3 943 032,535	3 961 794,977	2,73%
Certificat de dépôt BH au 26/07/2021 à 7,25% 30 jours	5 971 174,156	5 975 954,396	4,11%
Certificat de dépôt BTE au 19/07/2021 à 7,25% 30 jours	4 975 978,463	4 985 552,372	3,43%
Certificat de dépôt UIB au 17/07/2021 à 7,25% 60 jours	12 875 833,676	12 966 596,522	8,93%
<b><u>Créances sur opérations de pensions livrées</u></b>	<b>13 232 296,137</b>	<b>13 468 143,007</b>	<b>9,27%</b>
Pension livrée BTE au 20/07/2021 à 7,12% pour 181 jours	5 832 007,918	6 018 865,452	4,14%
5735 BTA 6,3% 14 octobre 2026 (10 ans)			
Pension livrée AMEN BANK au 20/09/2021 à 7,25% pour 91 jours	3 999 423,123	4 007 477,517	2,76%
3972 BTA 7,2% mai 2027			
Pension livrée ATTIJARI BANK au 14/02/2022 à 7,25% pour 272 jours	1 400 237,589	1 412 645,250	0,97%
1372 BTA 6% 10 avril 2024			
Pension livrée ATTIJARI BANK au 19/08/2021 à 7,23% pour 120 jours	2 000 627,507	2 029 154,788	1,40%
1998 BTA 6% 13 avril 2021			
<b>TOTAL</b>	<b>40 998 314,967</b>	<b>41 358 041,274</b>	<b>28,47%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>			<b>28,09%</b>

### Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste présente au 30 juin 2021 un solde de D : 2.391,340 contre le même solde au 30 juin 2020 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Intérêts à recevoir sur obligations	-	-	-
Intérêts à recevoir sur compte de dépôt	-	-	-
Certificat de dépôt échu à encaisser	-	-	-
Sommes à encaisser	2 391,340	2 391,340	2 391,340
<b>Total</b>	<b>2 391,340</b>	<b>2 391,340</b>	<b>2 391,340</b>

### Note 7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2021 à D : 169.042,311 contre D : 76.572,799 au 30/06/2020 et s'analyse comme suit :

	<u>00/01/1900</u>	<u>00/01/1900</u>	<u>00/01/1900</u>
Gestionnaire	159 042,311	66 572,799	135 219,102
Dépositaire	10 000,000	10 000,000	10 000,000
<b>Total</b>	<b>169 042,311</b>	<b>76 572,799</b>	<b>145 219,102</b>

### Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2021 à D : 1.779.670,771 contre D : 1.455.512,405 au 30/06/2020 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Redevance du CMF	11 306,136	4 310,130	10 349,784
Dividendes à payer	1 744 024,895	1 425 696,102	1 085 247,400
Commissaires aux comptes	11 956,425	8 042,353	20 000,000
Rémunération Président du Conseil	823,529	823,529	823,529
Jetons de présence	9 590,147	16 033,886	13 200,000
Retenue à la source	122,270	52,956	102,658
TCL	1 847,369	503,749	3 340,000
Autres	-	49,700	-
<b>Total</b>	<b>1 779 670,771</b>	<b>1 455 512,405</b>	<b>1 133 063,371</b>

## **Note 9 : Capital**

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 30 juin 2021, se détaillent ainsi :

### **Capital au 31-12-2020**

Montant	122 069 199,581
Nombre de titres	1 185 364
Nombre d'actionnaires	1 185

### **Souscriptions réalisées**

Montant	105 247 616,500
Nombre de titres émis	1 022 016
Nombre d'actionnaires nouveaux	145

### **Rachats effectués**

Montant	(86 084 611,731)
Nombre de titres rachetés	(835 932)
Nombre d'actionnaires sortants	-238

### **Autres mouvements**

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(53 099,252)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	6 511,240
Régularisation des sommes non distribuables	10 082,343

### **Capital au 30-06-2021**

Montant	141 195 698,681
Nombre de titres	1 371 448
Nombre d'actionnaires	1 092

**Note 10 : Revenus du portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2021 à D : 807.687,505 contre D : 419.554,833 pour la même période de l'exercice 2020 se détaillant ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2021	du 01/01 au 30/06/2021	du 01/04 au 30/06/2020	du 01/01 au 30/06/2020	Année 2020
<b><u>Revenus des obligations</u></b>	<b><u>524 491,981</u></b>	<b><u>1 021 269,483</u></b>	<b><u>388 161,138</u></b>	<b><u>763 577,131</u></b>	<b><u>1 540 546,951</u></b>
- Intérêts	524 491,981	1 021 269,483	388 161,138	763 577,131	1 540 546,951
<b><u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché Financier</u></b>	<b><u>32 530,430</u></b>	<b><u>63 578,890</u></b>	<b><u>31 393,695</u></b>	<b><u>62 787,448</u></b>	<b><u>126 264,807</u></b>
- Intérêts des BTA	32 530,430	63 578,890	31 393,695	62 787,448	126 264,807
<b><u>Revenus des titres OPCVM</u></b>	<b><u>250 665,094</u></b>	<b><u>250 665,094</u></b>	-	-	-
- Dividendes	250 665,094	250 665,094	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>807 687,505</b>	<b>1 335 513,467</b>	<b>419 554,833</b>	<b>826 364,579</b>	<b>1 666 811,758</b>

**Note 11 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2021 à D : 1.072.149,299 contre D : 462.304,282, pour la même période de l'exercice 2020, se détaillant ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2021	du 01/01 au 30/06/2021	du 01/04 au 30/06/2020	du 01/01 au 30/06/2020	Année 2020
Intérêts des dépôts à vue	668 703,952	1 519 833,897	195 399,239	432 586,244	1 781 545,146
Intérêts des certificats de dépôt	403 445,347	704 724,070	266 905,043	593 242,813	624 981,355
<b>TOTAL</b>	<b>1 072 149,299</b>	<b>2 224 557,967</b>	<b>462 304,282</b>	<b>1 025 829,057</b>	<b>2 406 526,501</b>

**Note 12 : Revenus des prises en pension**

Les Intérêts au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/04 au 30/06/2021	du 01/01 au 30/06/2021	du 01/04 au 30/06/2020	du 01/01 au 30/06/2020	Année 2020
Intérêts des pensions livrées	239 136,772	478 333,137	-	-	580 076,596
<b>TOTAL</b>	<b>239 136,772</b>	<b>478 333,137</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>580 076,596</b>

### Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2021 à D : 159.042,311 contre D : 66.572,799 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2020 et se détaillent ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2021	du 01/01 au 30/06/2021	du 01/04 au 30/06/2020	du 01/01 au 30/06/2020	Année 2020
Rémunération du gestionnaire	159 042,311	326 672,149	66 572,799	135 552,872	363 464,101
Rémunération du dépositaire	-	10 000,000	-	10 000,000	10 000,000
<b>TOTAL</b>	<b>159 042,311</b>	<b>336 672,149</b>	<b>66 572,799</b>	<b>145 552,872</b>	<b>373 464,101</b>

### Note 14 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/04 au 30/06/2021 à D : 47.290,941 contre D : 22.643,271 pour la même période de l'exercice 2020, et se détaillent ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2021	du 01/01 au 30/06/2021	du 01/04 au 30/06/2020	du 01/01 au 30/06/2020	Année 2020
Redevance du CMF	31 807,436	65 332,401	13 314,146	27 109,700	72 690,644
Commissaire aux comptes	5 956,405	16 369,397	4 537,533	9 075,066	21 032,713
Rémunération Président du Conseil	1 411,764	2 117,646	1 411,764	2 117,646	4 235,294
Jetons de présence	1 795,066	3 570,406	1 795,066	3 590,132	7 200,000
TCL	5 270,719	9 020,719	1 495,858	4 891,716	17 518,359
Autres	1 049,551	2 211,658	88,904	889,072	2 085,868
<b>TOTAL</b>	<b>47 290,941</b>	<b>98 622,227</b>	<b>22 643,271</b>	<b>47 673,332</b>	<b>124 762,878</b>

### Note 15 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

#### **Rémunération du gestionnaire :**

La gestion de l' "INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

#### **Rémunération du dépositaire :**

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'union Internationale de Banques perçoit une rémunération égale à 0,2% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de dix mille (10.000) dinars.

# **LA GENERALE OBLIG-SICAV**

**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2021**

## **RAPPORT D'EXAMEN LIMITE**

**SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2021**

### ***Introduction***

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2021, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 10.019.936, un actif net de D : 9.963.751 et un bénéfice de la période de D : 226.782.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » comprenant le bilan au 30 Juin 2021, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

### ***Etendue de l'examen limité***

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

### **Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2021, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

### **Paragraphe post Conclusion**

1. Les emplois en titres émis par l'« ATB » et l' « UNIFACTOR » représentent respectivement à la clôture de la période 12,99% et 10,87% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 29 juillet 2021

**Le Commissaire aux Comptes :**

**FINOR**

**Karim DEROUICHE**

**BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2021**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	<b>5 186 648,419</b>	<b>5 926 995,221</b>	<b>6 039 293,772</b>
Obligations et valeurs assimilées		4 732 583,323	5 297 259,953	5 463 622,534
Titres des Organismes de Placement Collectif		454 065,096	629 735,268	575 671,238
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		<b>4 819 835,908</b>	<b>7 246 367,954</b>	<b>5 881 967,317</b>
Placements monétaires	5	2 989 203,838	5 780 933,830	4 490 858,068
Disponibilités		1 830 632,070	1 465 434,124	1 391 109,249
<b>Créances d'exploitation</b>	6	<b>13 452,108</b>	<b>6 889,582</b>	<b>9 538,315</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>10 019 936,435</b>	<b>13 180 252,757</b>	<b>11 930 799,404</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>Opérateurs créditeurs</b>	7	<b>43 500,336</b>	<b>29 576,229</b>	<b>32 687,343</b>
<b>Autres créditeurs divers</b>	8	<b>12 685,265</b>	<b>12 923,869</b>	<b>18 064,945</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>56 185,601</b>	<b>42 500,098</b>	<b>50 752,288</b>
<b>ACTIF NET</b>				
<b>Capital</b>	9	<b>9 706 928,256</b>	<b>12 723 720,038</b>	<b>11 247 777,639</b>
<b>Sommes distribuables</b>				
Sommes distribuables de l'exercice en cours		256 822,578	414 032,621	632 269,477
<b>ACTIF NET</b>		<b>9 963 750,834</b>	<b>13 137 752,659</b>	<b>11 880 047,116</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>10 019 936,435</b>	<b>13 180 252,757</b>	<b>11 930 799,404</b>



## ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisien)

	Note	du 01/04/2021 au 30/06/2021	du 01/01/2021 au 30/06/2021	du 01/04/2020 au 30/06/2020	du 01/01/2020 au 30/06/2020	Année 2020
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	10	<b>149 254,802</b>	<b>243 546,708</b>	<b>192 716,756</b>	<b>254 725,571</b>	<b>445 856,633</b>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		91 399,414	185 691,320	83 694,284	145 703,099	336 834,161
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		57 855,388	57 855,388	109 022,472	109 022,472	109 022,472
<b>Revenus des placements monétaires</b>	11	<b>129 711,571</b>	<b>189 918,211</b>	<b>93 234,228</b>	<b>186 418,642</b>	<b>309 157,644</b>
<b>Revenus des prises en pension</b>	12	<b>27 369,773</b>	<b>49 971,952</b>	<b>25 085,059</b>	<b>58 904,201</b>	<b>102 389,312</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>306 336,146</b>	<b>483 436,871</b>	<b>311 036,043</b>	<b>500 048,414</b>	<b>857 403,589</b>
<b>Charges de gestion des placements</b>	13	<b>(30 133,952)</b>	<b>(50 171,523)</b>	<b>(22 147,610)</b>	<b>(43 742,513)</b>	<b>(86 772,135)</b>
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>276 202,194</b>	<b>433 265,348</b>	<b>288 888,433</b>	<b>456 305,901</b>	<b>770 631,454</b>
<b>Autres charges</b>	14	<b>(7 595,223)</b>	<b>(13 214,823)</b>	<b>(6 215,958)</b>	<b>(12 099,094)</b>	<b>(24 737,370)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>268 606,971</b>	<b>420 050,525</b>	<b>282 672,475</b>	<b>444 206,807</b>	<b>745 894,084</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		(155 644,139)	(163 227,947)	(44 299,583)	(30 174,186)	(113 624,607)
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>112 962,832</b>	<b>256 822,578</b>	<b>238 372,892</b>	<b>414 032,621</b>	<b>632 269,477</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		155 644,139	163 227,947	44 299,583	30 174,186	113 624,607
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		(34 780,036)	(29 931,393)	(78 511,203)	(69 447,948)	(62 297,783)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(7 045,012)	(1 317,069)	(13 539,361)	(7 674,756)	10 152,052
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>226 781,923</b>	<b>388 802,063</b>	<b>190 621,911</b>	<b>367 084,103</b>	<b>693 748,353</b>

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<i>du 01/04/2021 au 30/06/2021</i>	<i>du 01/01/2021 au 30/06/2021</i>	<i>du 01/04/2020 au 30/06/2020</i>	<i>du 01/01/2020 au 30/06/2020</i>	<i>Année 2020</i>
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>						
		<u>226 781,923</u>	<u>388 802,063</u>	<u>190 621,911</u>	<u>367 084,103</u>	<u>693 748,353</u>
Résultat d'exploitation		268 606,971	420 050,525	282 672,475	444 206,807	745 894,084
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(7 045,012)	(1 317,069)	(13 539,361)	(7 674,756)	10 152,052
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		(34 780,036)	(29 931,393)	(78 511,203)	(69 447,948)	(62 297,783)
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>						
		<u>(2 336 856,022)</u>	<u>(2 305 098,345)</u>	<u>(1 920 564,101)</u>	<u>2 529 934,736</u>	<u>945 564,943</u>
<b>Souscriptions</b>						
- Capital		31 661 776,344	39 712 961,332	4 069 593,864	9 571 602,180	32 588 572,884
- Régularisation des sommes non distribuables		2 209 964,796	2 212 829,379	560 081,959	561 266,620	1 856 106,272
- Régularisation des sommes distribuables		256 334,569	749 060,147	(222 136,627)	134 077,643	1 290 370,228
<b>Rachats</b>						
- Capital		(33 744 186,916)	(41 757 681,724)	(5 845 451,472)	(7 166 116,524)	(31 602 304,608)
- Régularisation des sommes non distribuables		(2 306 647,567)	(2 309 979,385)	(406 216,933)	(406 643,354)	(1 783 184,998)
- Régularisation des sommes distribuables		(414 097,248)	(912 288,094)	(76 434,892)	(164 251,829)	(1 403 994,835)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>						
		<u>(2 110 074,099)</u>	<u>(1 916 296,282)</u>	<u>(1 729 942,190)</u>	<u>2 897 018,839</u>	<u>1 639 313,296</u>
<b>ACTIF NET</b>						
En début de période		<b>12 073 824,933</b>	<b>11 880 047,116</b>	<b>14 867 694,849</b>	<b>10 240 733,820</b>	<b>10 240 733,820</b>
En fin de période		<b>9 963 750,834</b>	<b>9 963 750,834</b>	<b>13 137 752,659</b>	<b>13 137 752,659</b>	<b>11 880 047,116</b>
<b>NOMBRE D' ACTIONS</b>						
En début de période		<b>100 308</b>	<b>99 973</b>	<b>129 994</b>	<b>90 706</b>	<b>90 706</b>
En fin de période		<b>81 799</b>	<b>81 799</b>	<b>113 308</b>	<b>113 308</b>	<b>99 973</b>
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>						
		<u>121,808</u>	<u>121,808</u>	<u>115,947</u>	<u>115,947</u>	<u>118,832</u>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>						
		<u>1,20%</u>	<u>2,50%</u>	<u>1,38%</u>	<u>2,70%</u>	<u>5,25%</u>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2021**

### **NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 26 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la GENERALE OBLIG-SICAV est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement «CGI», le dépositaire étant l'ATB.

La GENERALE OBLIG-SICAV est devenue une sicav de capitalisation par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2017.

### **NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### **NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

### **3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « GENERALE OBLIG-SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

### **3.3- Evaluation des titres OPCVM**

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

### **3.4- Opérations de pensions livrées**

#### **• Titres mis en Pension**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

• ***Titres reçus en Pension***

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

**3.5- Evaluation des autres placements**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

**3.6- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

#### Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2021 à D : 5.186.648,419, s'analysant ainsi :

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2021	% actif net
<b>Obligations et valeurs assimilés</b>				
		<b>4 619 176,750</b>	<b>4 732 583,323</b>	<b>47,50%</b>
<b>Obligations des sociétés</b>				
		<b>4 618 805,500</b>	<b>4 732 211,499</b>	<b>47,49%</b>
EO AIL 2015/1 CAT B	4 000	160 000,000	169 056,965	1,70%
EO SUB AMEN BANK 2012	6 667	133 340,000	139 800,156	1,40%
EO SUB AMEN BANK 2009 A	3 000	79 890,000	82 504,789	0,83%
EO SUB AMEN BANK 2009 B	3 000	79 890,000	83 369,348	0,84%
EO SUB AMEN BANK 2010-1(TMM+0,85%)	3 000	99 900,000	104 727,186	1,05%
EO AMEN BANK SUB 2016-1	3 000	60 000,000	62 160,394	0,62%
EO AMEN BANK SUB 2020 B	5 000	500 000,000	514 014,246	5,16%
EO ATB 2007/1 (TMM+2%)	5 000	220 000,000	221 499,009	2,22%
EO SUB ATB 2017 CAT A	1 000	80 000,000	81 601,721	0,82%
EO ATL 2017/1 CAT A	2 000	40 000,000	40 716,038	0,41%
EO ATL 2017-2 CAT A	1 500	60 000,000	61 218,460	0,61%
EO ATL 2020-1	5 000	500 000,000	529 123,366	5,31%
EO BTK 2009	1 000	26 625,500	27 155,449	0,27%
EO CIL 2018/1	1 900	114 000,000	118 370,104	1,19%
EO CIL 2017/2	1 110	44 400,000	45 235,547	0,45%
EO CIL 2020/1	10 000	800 000,000	804 786,850	8,08%
EO HL 2016/2	2 000	40 000,000	41 441,973	0,42%
EO HL 2017/2	1 000	40 000,000	42 387,638	0,43%
EO UIB 2009/1	2 000	53 260,000	55 500,713	0,56%
EO UIB 2011/1 CAT B	2 500	137 500,000	143 366,767	1,44%
EO UIB SUB 2016	3 000	60 000,000	61 712,746	0,62%
EO BTE 2016	1 500	30 000,000	30 763,923	0,31%
EO UNIFACTOR 2018 CB (TMM+2,5%)	1 500	90 000,000	93 740,303	0,94%
EO BH SUB 2018-1	2 500	100 000,000	101 215,123	1,02%
EO BH SUB 2019-1	2 000	120 000,000	122 551,233	1,23%
EO ABC 2020/1 CAT A	10 000	800 000,000	801 735,890	8,05%
EO TLF 2021-1	1 500	150 000,000	152 455,562	1,53%
<b>Emprunt national</b>		<b>371,250</b>	<b>371,824</b>	<b>0,00%</b>
Emprunt National 2014/CAT/C	10	371,250	371,824	0,00%
<b>Titres des Organismes de Placement Collectif</b>				
		<b>415 501,007</b>	<b>454 065,096</b>	<b>4,56%</b>
<b>Titres des OPCVM</b>				
		<b>415 501,007</b>	<b>454 065,096</b>	<b>4,56%</b>
FINA O SICAV	1 000	104 697,981	116 944,000	1,17%
SICAV ENTREPRISE	1 104	112 837,242	116 194,896	1,17%
FCP SALAMETT CAP	2 500	27 069,552	44 915,000	0,45%
FCP SALAMETT PLUS	2 500	25 147,500	29 600,000	0,30%
FCP HELION MONEO	500	50 990,500	51 787,000	0,52%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	900	94 758,232	94 624,200	0,95%
<b>TOTAL</b>		<b>5 034 677,757</b>	<b>5 186 648,419</b>	<b>52,06%</b>
<b>Pourcentage par rapport à l'Actif</b>				<b>51,76%</b>

## Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2021 à D : 2.989.203,838 , se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Montant	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2021	% Actif net
<b>Certificats de dépôt</b>	<b>3 000 000</b>	<b>2 982 380,903</b>	<b>2 989 203,838</b>	<b>30,00%</b>
Certificat de dépôt ATB au 13/07/2021 à 7,25% pour 20 jours	1 000 000	996 790,704	998 074,422	10,02%
Certificat de dépôt TSB au 30/07/2021 à 7,25% pour 30 jours	1 000 000	995 195,693	995 355,836	9,99%
Certificat de dépôt UNIFACTOR au 23/07/2021 à 8,75% pour 50 jours	1 000 000	990 394,506	995 773,580	9,99%
<b>TOTAL</b>		<b>2 982 380,903</b>	<b>2 989 203,838</b>	<b>30,00%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>				<b>29,83%</b>

## Note 6: Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 30/06/2021 à D : 13.452,108 contre D : 6.889,582 au 30/06/2020 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Intérêts sur dépôts à vue à recevoir	13 452,108	6 889,582	9 538,315
<b>Total</b>	<b><u>13 452,108</u></b>	<b><u>6 889,582</u></b>	<b><u>9 538,315</u></b>

## Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/06/2021 à D : 43.500,336 contre D : 29.576,229 au 30/06/2020 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Rémunération du dépositaire	14 849,776	8 908,007	11 899,295
Rémunération du gestionnaire	28 650,560	20 668,222	20 788,048
<b>Total</b>	<b><u>43 500,336</u></b>	<b><u>29 576,229</u></b>	<b><u>32 687,343</u></b>

## Note 8 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 30/06/2021 à D : 12.685,265 contre D : 12.923,869 au 30/06/2020 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	3 164,789	4 022,051	9 049,299
CMF	1 712,147	1 093,489	1 207,317
Etat, retenue à la source	7 808,329	7 808,329	7 808,329
<b>Total</b>	<b><u>12 685,265</u></b>	<b><u>12 923,869</u></b>	<b><u>18 064,945</u></b>

**Note 9 : Capital**

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> Janvier au 30 Juin 2021 se détaillent ainsi:

**Capital au 31-12-2020**

Montant	11 247 777,639
Nombre de titres	99 973
Nombre d'actionnaires	339

**Souscriptions réalisées**

Montant	39 712 961,332
Nombre de titres émis	352 979
Nombre d'actionnaires nouveaux	81

**Rachats effectués**

Montant	(41 757 681,724)
Nombre de titres rachetés	(371 153)
Nombre d'actionnaires sortants	(51)

**Autres mouvements**

Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	17 789,683
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(1 317,069)
Plus (ou moins) value réalisées sur cession de titres	(29 931,393)
Résultat incorporé à la VL (A)	632 269,477
Régularisation du résultat incorporé à la VL	(114 939,689)

**Capital au 30-06-2021**

Montant	9 706 928,256
Nombre de titres	81 799
Nombre d'actionnaires	369

(A): Selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2021.



**Note 10 : Revenus du portefeuille titres**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 149.254,802 pour la période allant du 01.04 au 30.06.2021, contre D : 192.716,756 pour la même période de l'exercice 2020, et se détaillent comme suit :

	du 01/04 au 30/06/2021	du 01/01 au 30/06/2021	du 01/04 au 30/06/2020	du 01/01 au 30/06/2020	Année 2020
<b><u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u></b>					
<i>Revenus des obligations</i>					
- intérêts	91 393,345	185 678,987	83 693,518	145 694,417	336 804,742
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>					
- intérêts (Emprunt National)	6,069	12,333	0,766	8,682	29,419
<b><u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u></b>					
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>					
- Dividendes	57 855,388	57 855,388	109 022,472	109 022,472	109 022,472
<b>Total</b>	<b>149 254,802</b>	<b>243 546,708</b>	<b>192 716,756</b>	<b>254 725,571</b>	<b>445 856,633</b>

**Note 11 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.04 au 30.06.2021 à D : 129.711,571, contre D : 93.234,228 pour la même période de l'exercice 2020, et se détaille ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2021	du 01/01 au 30/06/2021	du 01/04 au 30/06/2020	du 01/01 au 30/06/2020	Année 2020
Intérêts des dépôts à vue	14 203,392	19 381,212	7 040,876	20 163,269	37 787,917
Intérêts des certificats de dépôts	115 508,179	170 536,999	86 193,352	166 255,373	271 369,727
<b>Total</b>	<b>129 711,571</b>	<b>189 918,211</b>	<b>93 234,228</b>	<b>186 418,642</b>	<b>309 157,644</b>

**Note 12 : Revenus des prises en pension**

Les Intérêts perçus au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/04 au 30/06/2021	du 01/01 au 30/06/2021	du 01/04 au 30/06/2020	du 01/01 au 30/06/2020	Année 2020
Intérêts des pensions livrées	27 369,773	49 971,952	25 085,059	58 904,201	102 389,312
<b>Total</b>	<b>27 369,773</b>	<b>49 971,952</b>	<b>25 085,059</b>	<b>58 904,201</b>	<b>102 389,312</b>

**Note 13 : Charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2021 à D : 30.133,952, contre D : 22.147,610 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2020, se détaillant ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2021	du 01/01 au 30/06/2021	du 01/04 au 30/06/2020	du 01/01 au 30/06/2020	Année 2020
Commission de gestion de la CGI	28 650,561	47 221,042	20 668,223	40 783,739	80 822,073
Rémunération du dépositaire	1 483,391	2 950,481	1 479,387	2 958,774	5 950,062
<b>Total</b>	<b>30 133,952</b>	<b>50 171,523</b>	<b>22 147,610</b>	<b>43 742,513</b>	<b>86 772,135</b>

**Note 14 : Autres charges**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2021 à D : 7.595,223, contre D : 6.215,958 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2020, se détaillant ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2021	du 01/01 au 30/06/2021	du 01/04 au 30/06/2020	du 01/01 au 30/06/2020	Année 2020
Honoraires commissaire aux comptes	2 493,127	4 958,857	2 486,302	4 972,604	9 999,852
Redevance CMF	4 815,224	7 936,319	3 473,657	6 854,415	13 583,557
Contribution Sociale de Solidarité	200,000	200,000	200,000	200,000	200,000
Autres	86,872	119,647	55,999	72,075	953,961
<b>Total</b>	<b>7 595,223</b>	<b>13 214,823</b>	<b>6 215,958</b>	<b>12 099,094</b>	<b>24 737,370</b>

**Note 15 : Autres informations****Rémunération du gestionnaire :**

La gestion de la "GENERALE OBLIG-SICAV" est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement "CGI". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

**Rémunération du dépositaire :**

La banque "ARAB TUNISIAN BANK" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle forfaitaire de D : 5.000 HT.